



Assemblée générale ordinaire 25 juin 2022

Présents et Intervenants :

Nathalie PECHALAT, Présidente de la Fédération Française des Sports de Glace

Michel ABRAVANEL, Président Conseil Fédéral

Céline MOTHEs, Secrétaire générale

Dominique RABBÉ, Trésorière Générale

Stéphane LOUBIÈRES, Commissaire aux comptes

Frédérique BLANCON, Directrice technique nationale

Serge PETETIN, vice-président en charge des disciplines d'expression

Stéphanie BOUVIER, vice-présidente en charge des disciplines de vitesse et de précision

Bruno CAVALIE, Avocat

Anthony LEROY, président de la CFOA

Jonathan MORIOT, technicien Quizbox

Noël-Antoine PIERRE, président de la CAHN

Carole GIRARD, membre du Comité éthique

Sébastien FRANCHI, Expert-comptable

La séance est ouverte, sous la présidence de Nathalie Péchalat.

Céline MOTHES

Bonjour à tous et bienvenue. Chers présidents de club, chers présidents et présidentes de ligues, chers présidents et présidentes de comités départementaux, chers membres du bureau exécutif, chers membres du conseil fédéral, cher Michel Abravanel, vice-président du Conseil fédéral, chère Frédérique Blancon, directrice technique nationale, chers partenaires indispensables au bon fonctionnement de notre fédération, chers salariés de la Fédération, chère Présidente, chers amis, bonjour.

C'est un vrai plaisir de vous retrouver ici en chair et en os alors que nous avons dû bien trop souvent, durant les deux dernières années, communiquer par écrans interposés.

Je vous souhaite donc la bienvenue à notre Assemblée générale ordinaire, qui se déroule cette année dans la Maison du sport, au Comité national olympique et sportif français – et nous en profitons pour remercier chaleureusement Brigitte Henriques, la présidente du Comité national olympique et sportif, et ses équipes pour la mise à disposition de ce magnifique bâtiment. Je crois d'ailleurs qu'elle a un petit message à nous faire passer.

Diffusion d'une vidéo de bienvenue de Brigitte Henriques

Céline MOTHES

Merci, Brigitte. Sans plus tarder, parce que nous sommes un peu en retard et que nous avons un ordre du jour conséquent, je vous propose de commencer. Le quorum est largement atteint – je vous remercie tous de vous être déplacés en nombre – puisque nous avons 856 voix sur 1002. L'Assemblée peut donc délibérer.

Juste avant d'entrer dans le vif du sujet, voici un florilège d'informations importantes pour que l'Assemblée puisse se tenir correctement, je vous informe que notre Assemblée est enregistrée, de manière à pouvoir établir le procès-verbal. Grande nouveauté cette année, vous allez voter électroniquement. Vous avez tous récupéré des petits boîtiers. D'ailleurs, tout le monde a-t-il bien récupéré son boîtier ? On m'a demandé de vérifier.

Si vous n'avez pas récupéré votre boîtier, vous ne pourrez pas voter. Si des personnes sont dans ce cas, je vous invite à redescendre à l'accueil.

Rappel important, un boîtier égale un vote. Je sais que parmi vous il y a des chanceux qui ont plusieurs pouvoirs : vous avez donc plein de boîtiers. Vous voterez donc à chaque fois sur des boîtiers différents. Si vous rencontrez un problème, notre technicien, Jonathan Moriot, de la société Quizbox, qui nous fournit la solution de vote aujourd'hui est dans la salle. Il pourra vous venir en aide. Je vais lui passer la parole puisque nous allons réaliser un vote test.

Je vous informe par ailleurs de deux changements dans l'ordre du jour. L'allocution de Michel Abravanel, le Président du Conseil fédéral, qui était prévue à l'origine après le déjeuner, aura lieu avant l'élection des membres du Conseil fédéral. La deuxième information importante, c'est que la proclamation des résultats, pour la présidence et pour le Conseil fédéral, qui devait être à l'origine en fin de journée interviendra immédiatement après le vote.

Sur les opérations de vote, M. Moriot reste avec nous toute la journée. Si vous avez un souci quelconque, n'hésitez pas à le lui signifier.

Jonathan MORIOT

Bonjour à tous. Je suis actuellement dans la régie, vous ne pouvez pas me voir. On va se mettre sur la délibération test et procéder comme suit : à l'annonce de chaque vote, vous aurez devant vous un écran de vote comme ceci, avec comme récapitulatif, un intitulé de vote tout en haut et les choix de vote qui sont juste proposés comme vous le voyez. Sur votre boîtier, vous avez uniquement des numéros, y compris des couleurs, et vous pourrez voir à chaque fois qu'il y aura un vote : pour, contre, abstention ou ne prend part au vote. Dans le cas présent, pour voter pour, vous appuierez sur un.

J'insiste sur le fait qu'une fois que vous faites un choix de vote – un, deux, trois ou quatre - vous validez derrière, ce qui est très important. Il y a donc au moins deux clics à faire sur le boîtier. Une fois que vous validez votre vote, un « ok » s'affichera sur le boîtier.

Nous allons dans la continuité faire un test de vote. Je vais ouvrir le vote de mon côté, néanmoins, on m'invitera à le faire pendant la séance. A partir de là, le vote est ouvert et vous avez déjà la possibilité de voter. Je vais vous inviter à sélectionner votre choix de vote et à le valider.

Nous avons actuellement 130 boîtiers ont été distribués, ce qui correspond à un total de 856 voix, vous le voyez entre parenthèse juste à côté, dans le premier carré gris, où il est marqué « votant » en-dessous. Nous sommes sur un scrutin secret et nous avons un certain nombre de votes déjà reçus, puisque, vous le voyez, le compteur continue d'augmenter. On est à 100 votes avec une correspondance, toujours entre parenthèse, qui est le nombre de voix correspondant aux gens qui ont voté.

Tant que le vote est ouvert, vous avez la possibilité de modifier votre vote, si toutefois vous vous étiez trompé la première fois. Pour cela, vous appuyez sur la petite croix, en haut à droite du boîtier, ce qui vous permet d'effacer votre premier choix, de refaire un choix et de le revalider à nouveau. Comme vous le voyez, dès que l'on me le demandera, je clôturerai le vote, et dans la continuité de la clôture, vous aurez le résultat qui s'affichera à l'écran.

Un vote test est réalisé.

Céline MOTHEs

Jonathan, le test est-il terminé ? Ce sont des réglages nécessaires évidemment, c'est un jour important. C'est important que les votes fonctionnent bien.

Je vous présente les gens qui sont à mes côtés : Nathalie Pechalat, la présidente de la Fédération, Michel Abravanel, le président du Conseil fédéral, Stéphanie Bouvier, vice-présidente en charge des disciplines de vitesse et précision, Serge Petetin, vice-président en charge des disciplines d'expression, Dominique Rabbé, la trésorière générale et moi-même, secrétaire générale.

Je vous présente également, les personnes qui vont intervenir dans la matinée. Sont présents au premier rang, Maître Bruno Cavalié et Coline Heintz du cabinet Racine. Nous avons Sébastien Franchi du cabinet Syna, notre expert-comptable, Monsieur Stéphane Loubières, commissaire aux comptes, la Commission de surveillance des opérations

électorales qui est présidée par Monsieur Francis Fontanié et composée de Madame Soisique Lorand, Madame Martine Ponsero, de Monsieur Thierry Monminoux et de Madame Christine Hurt.

L'ensemble des opérations de votes et l'ensemble de cette Assemblée générale se déroulera sous l'œil de notre huissier, Monsieur Nicolas Bardin. Je n'ai pas présenté Frédérique Blancon, et je m'en excuse car elle était dans ma liste, notre Directrice technique nationale, ni Monsieur Benjamin Grazina, notre courtier en assurance chez Marsh.

Les émargements sont en cours ainsi que la vérification des pouvoirs. Dès que cela sera terminé, Francis Fontanié viendra nous communiquer le nombre de pouvoirs.

Nous allons enchaîner sur le troisième point, avec le premier vote, si tout est ok du côté de la technique, qui est l'approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire 2021 qui s'était déroulée en visioconférence.

I. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire 2021

Céline MOTHES

Je vous demande d'attraper vos petits boîtiers. La résolution va s'afficher. Le vote est ouvert.

Le vote recueille 715 votes pour, soit 99 %. La résolution est adoptée.

Approbation du procès verbal de l'assemblée générale 2021		Adoptée
Date du vote : 25/06/2022 - 10h01	Mode de scrutin : Secret	
Votants : 134	Non votés : 30	
Voix totales : 886	Taux d'abstention : 15,1%	
Voix exprimées : 722	Majorité simple des voix exprimées	
<hr/>		
1 - Pour	715 Voix	99,03%
2 - Contre	7 Voix	0,97%
3 - Abstention	134 Voix	
4 - Ne prend pas part au vote	0 Voix	

II. Rapport moral

Nathalie PECHELAT

Bonjour à tous. Bienvenue dans la Maison des sports. On commence ce rapport moral, présenté par moi et par Céline Mothes, notre secrétaire générale.

En tout premier lieu, je voudrais vous rappeler la mission fédérale. Notre mission est de permettre à tous la pratique des sports de glace, d'organiser des compétitions pour les différents niveaux et promouvoir nos disciplines, sans oublier évidemment la raison sociétale.

La Fédération est une association, grande par le nombre de disciplines et par ses résultats, mais petite en termes de ressources humaines et de budget. Au quotidien, nous gérons les affaires courantes, c'est-à-dire l'organisation interne, les finances, la logistique, la prise de licence, le volet juridique et bien sûr, nous organisons des événements .

La spécificité de la saison, c'est bien sûr le contexte de crise : le covid, la relance post-covid, le contexte économique générale, et depuis peu, la guerre en Ukraine.

Céline MOTHES

Le rapport moral commence aussi traditionnellement par un moment de mémoire pour ceux qui nous ont quittés cette année.

Lysiane Lauret aurait fêté ses 100 ans le 15 août prochain. Grande dame du patinage, elle nous a quittés au mois de mars dernier. Danseuse sur glace, juge international dans cette discipline, elle a jugé aux Jeux olympiques, au championnat du Monde, au championnat d'Europe notamment. Elle était membre d'honneur de la Fédération internationale de patinage et a créé une compétition de danse qui portait son nom, le Trophée international de Morzine, appelé également Trophée Lysiane Lauret, où tous les plus grands patineurs sont passés. Elle a également fait partie de la Commission sportive nationale de danse sur glace de la Fédération pendant des dizaines d'années.

Régis Picavet était très investi dans le patinage synchronisé, pour lequel il a œuvré durant de très longues années, avec son épouse, Christine, à qui nous pensons aujourd'hui. Nous saluons la mémoire de Régis Picavet qui était président de la Ligue des Hauts-de-France et qui nous a quittés il y a à peine quelques jours, au tout début du mois de juin.

Nous pensons aussi à Frédéric Gilardot, qui est un ancien membre de l'équipe de France de bobsleigh, qui était entraîneur national et directeur technique national adjoint de la Fédération des Français de sport de glace. Frédéric Gilardot est décédé à l'âge de 66 ans dans des circonstances tragiques.

Enfin, nous pensons aussi à Raymond Moineau, qui était sociétaire de très longue date des Français volants. Raymond Moineau, nous a quittés dans l'année également. Il était notamment très impliqué en tant que comptable au niveau régional et au niveau national.

Nous enchaînons avec un petit tour de piste de nos instances. Je ne vais pas vous lire les noms du Bureau exécutif, vous les avez à l'écran. Ensuite, nous avons donc nos commissions, c'est la même chose, le Conseil fédéral évidemment qui chapeaute le tout. Sur les CSN (les commissions sportives nationales) de chacune de nos disciplines, à noter que, la commission fédérale des entraîneurs a commencé son fonctionnement au début de l'année, que la commission des athlètes de haut niveau vient d'être réactivée et que le président, que vous verrez cette après-midi, a été élu il y a à peine quelques jours et que la commission de discipline d'appel a été remaniée au cours de l'année.

Une petite synthèse sur les réunions, sur les rassemblements que nous faisons tout au long de la saison. Le Bureau exécutif s'est réuni cette année à sept reprises, exclusivement en visio conférence et avec des invités systématiques, qui étaient donc Madame Frédérique Blancon, notre directrice technique nationale, et Monsieur Michel Abranavel, président du Conseil fédéral. Les conseils fédéraux eux, Michel vous en dira tout à l'heure un peu plus dans son allocution, étaient au nombre de cinq, dont deux conseils fédéraux qui se sont déroulés en mixte, c'est-à-dire à moitié en présentiel et à moitié en visioconférence.

Au niveau des ressources, la Fédération, ce sont huit salariés qui travaillent toute l'année avec nous : une responsable événementielle, un responsable de la communication internet digitale, une comptable, une assistante administrative et assistante des commissions fédérales, deux assistantes à la direction technique nationale (DTN), une chargée des disciplines d'expression et une chargée des disciplines de vitesse et de précision, du médical et de la formation. Nous avons deux cadres qui sont rattachés à la DTN et deux stagiaires, un en événementiel et un community manager.

Pour ce qui est des prestataires externes, aucun changement notable cette saison n'est à signaler. Je vous laisse tranquillement parcourir la liste de nos prestataires qui travaillent toute l'année avec nous, que cela soit au développement territorial, notre cabinet d'avocats, la conception graphique, notre agence de voyage qui sert à déplacer nos sportifs de haut niveau ou autres officiels d'arbitrage.

Nathalie PECHALAT

Je vous parlais tout à l'heure de cette conjoncture toute particulière, déjà le covid, avec la relance post-covid et la mise en place du pass sanitaire. Depuis un an, on a rencontré pas mal de difficultés, notamment, sur les sports collectifs. On a dû à adapter par 10 fois le protocole sanitaire fédérale.

En ce qui concerne la solidarité Ukraine, jusqu'au 11 juin 2022, nous avons l'interdiction d'accueillir, pour des compétitions avec des sélections nationales, les athlètes russes et biélorusses, par ruissellement des décisions prises par le Comité international olympique, par la Fédération internationale de patinage, je pense aussi à la FIL, l'IBSF, la WCF. L'ATSX est la seule fédération qui n'est pas concernée puisqu'elle avait un parcours déjà en parallèle de la Russie. Le Mondial 2022 que nous avons accueilli en France s'est bien sûr aligné sur ces décisions. Les demandes de *release* pour ces pays, donc la Russie et la Biélorussie, ont été suspendues jusqu'au 11 juin. Aujourd'hui, ce n'est plus le cas.

Sur la prise de licence des Ukrainiens qui sont arrivés sur notre territoire, depuis le 24 février, date du début du conflit, nous avons, avec le Bureau exécutif, décidé de donner des avoirs sur les licences de la saison 2021-2022 et de poursuivre pour la saison qui arrive, celle qui a déjà débuté, la gratuité des licences pour ces personnes. Pour les sportifs de haut niveau, c'est-à-dire qu'ils font partie de la sélection nationale Ukrainienne, nous avons débloqué une aide de 300 euros par mois, remboursement sur factures pour les clubs qui sont concernés.

Céline MOTHE

Voici le tableau des licences. Ce tableau comparatif vous est présenté chaque année et comme vous le voyez, nous terminons cette saison avec 22 882 licenciés, soit une hausse d'environ 18 %, comparé à l'année précédente. On note une importante progression, ou devrais-je dire, un retour à la normale concernant les licences fédérales. L'extension d'une année supplémentaire des licences Kids explique le bon en avant de cette catégorie.

Cette saison, seules les licences compétitions restent un peu à la traîne. Deux explications sont plausibles. D'abord, les années Covid et donc l'arrêt des entraînements ont peut-être conduit à moins d'enfants en compétition. Nos sports d'équipe ont également beaucoup souffert de la crise sanitaire et ont peut-être eu du mal à reconstituer des équipes compétitives.

Au niveau de la répartition hommes-femmes, 2 840 hommes pratiquent nos disciplines contre 20 043 femmes. Messieurs, force est de constater, une fois n'est pas coutume, vous êtes ici en minorité. Les plus de 12 ans sont 13 058 et les moins sont 9 825. 6 783 pratiquants ont plus de 18 ans et 16 100 en moins de 18 ans.

Enchaînons avec le tableau des disciplines. Je ne vais pas vous faire l'affront de vous le lire, mais vous le voyez, le patinage artistique demeure, et de loin, la locomotive en matière de licences. On note tout de même l'explosion du curling qui passe de 183 à 609 licenciés. On poursuit avec le tarif des licences, tarifs qui restent inchangés, si je ne me trompe pas, depuis 2014. Nous conservons en l'état, pour l'année qui vient, soit 41,46 euros pour les licences fédérales et encadrement, 66,06 euros pour la licence compétition, 24,60 euros pour l'avenant compétition, 20,06 euros pour la licence Kids et 5 euros pour l'ice pass. Je précise que ces tarifs comprennent l'assurance.

Les assurances, justement, parlons-en. Pour mémoire, en cas d'accident, les garanties qui sont incluses dans la licence sont : la responsabilité civile, l'individuel accident, l'assistance rapatriement et la protection juridique.

J'aimerais revenir sur ce dernier point, qui ne me semble pas bien intégré cette saison. Outre, la garantie juridique aux victimes de violences sexuelles et de harcèlement moral, nous avons été très souvent sollicités par les dirigeants que vous êtes, pour des soucis d'ordre juridique, et donc, un besoin d'accompagnement. C'est un fait, les clubs ont de plus en plus souvent besoin d'être conseillés pour des litiges avec des parents, avec des salariés ou autres. C'est la raison pour laquelle, nous avons mis en place, incluse dans la licence, une assistance juridique qui est à destination des clubs et plus spécifiquement des dirigeants. Quelques-uns, ici, je le sais, y ont eu recours et je crois savoir qu'ils en ont été satisfaits.

Ainsi, il ne faut vraiment pas hésiter, lorsque vous avez des questions d'ordre juridique, à appeler le numéro de téléphone qui est inscrit sur la notice, je vous précise au passage qu'une nouvelle notice pour 2022-2023 vous sera envoyée en début de semaine. Benjamin Grazina qui est ici présent – Benjamin, pouvez-vous vous lever pour que l'on vous identifie – se fera un grand plaisir de vous répondre.

Nous poursuivons avec le point juridique et j'appelle au pupitre notre avocat, Monsieur Bruno Cavalié.

Bruno CAVALIÉ

Bonjour à toutes et à tous. C'est avec un grand plaisir que je saisis l'occasion que vous me donniez de m'exprimer devant vous, de vous dire à quel point je suis heureux d'être ici et à quel point nous sommes heureux, Coline et moi, de travailler à longueur d'année pour votre très belle fédération et de pouvoir contribuer à sa progression sur différents points, tous juridiques bien entendu, qu'il s'agisse de contrats qu'on essaye de réécrire de façon à ce qu'ils soient plus solides juridiquement et qu'ils prêtent à moindre contestation. Je pense notamment, pour citer les derniers sur lesquelles nous avons travaillé, aux conventions qui concernent les sportifs de haut niveau ou bientôt au contrat d'engagement républicain qui concerne la Fédération. Malheureusement, ces contrats nous conduisent également à travailler sur des litiges, puisque des litiges, il y en a plusieurs, j'espère qu'il y en aura de moins en moins, ce qui m'amène à vous faire une petite synthèse de ces différents litiges sur lesquels nous avons travaillé.

Je terminerai par les plus importants, en commençant par ceux qui nous ont demandé peut-être moins de travail. On a eu d'abord à affronter une réclamation à propos de la musique qui avait été utilisée par Guillaume et Gabriella au moment des Jeux olympiques et qui a d'ailleurs été réutilisée ensuite, lors des championnats du Monde, non pas l'auteur de cette musique qui est décédé de longue date, mais par le producteur de cette musique et par ceux qui l'avaient réenregistrée. On a développé une argumentation qui, a priori, est apparue suffisante puisqu'il n'y a pas eu de nouvelles réclamations depuis que nous avons adressé en réponse à la réclamation qui nous avait été faite les explications qui nous conduisaient à penser que la FFSG ne pouvait en aucun cas être inquiétée de ce chef.

Nous avons travaillé aussi sur une pratique, qui a malheureusement tendance à se répandre un peu dans tous les domaines de la vie civile, commerciale, politique et à tous les niveaux et dans tous les domaines. Je pense ici aux problématiques sont liées aux réseaux sociaux et aux messages souvent injurieux ou diffamatoires qui peuvent apparaître ici ou là. Nous avons engagé une politique qui consiste à ne pas tolérer cela, parce qu'il y a évidemment là une déviance qui ne peut pas être tolérée, si on apprécie, si on aime, si on goûte à la démocratie. Nous avons engagé les actions qu'il convenait de faire, en particulier pour identifier les auteurs de ces messages qui, bien entendu, systématiquement prennent garde à ne pas apparaître, parce que le courage à ses limites, n'est-ce pas, sous leurs propres noms, mais sous des pseudonymes. Malheureusement pour eux, il ne suffit pas de se cacher sous un pseudonyme pour être certain de ne pas être découvert. Nous avons tout récemment pu identifier l'auteure, c'est une femme, de différents messages de cette nature.

Nous avons également travaillé sur le litige, les oppositions qui avaient existé concernant le BLS et le curling. Nous sommes parvenus à un accord transactionnel, ce qui ne peut que réjouir évidemment tout le monde. Un arrangement vaut toujours mieux qu'un conflit et nous y sommes parvenus en mettant simplement sur le papier l'accord auquel les dirigeants étaient parvenus. Ce n'est pas nous qui menons les négociations. Notre rôle est de faire en sorte que les contrats ou les protocoles transactionnels soient parfaitement rédigés pour qu'ils ne puissent jamais être remis en cause.

Par ailleurs, nous avons toujours les problématiques des procès d'Assises qui sont en cours. Concernant Messieurs Beyer et Capelle, je ne peux pas vous en dire plus puisqu'ils sont couverts par le secret de l'instruction criminelle. Sachez simplement que ce sont des instructions qui continuent, qui déboucheront, je pense, plus probablement un jour sur des procès d'assises. Encore une fois, je ne peux rien vous dire de plus à ce stade.

Il y a un litige qui mérite que l'on s'y arrête un peu plus, ne serait-ce que parce que c'est un litige qui est malheureusement extrêmement coûteux. Vous avez probablement entendu parler de ce litige qui se déroule aux États-Unis et qui concerne Monsieur Morgan Ciprès, patineur, membre de l'équipe de France dans les années 2017-2018, alors qu'il s'entraînait en Floride, financé par la Fédération française des sports de glace, comme elle est le fait régulièrement pour les sportifs de haut niveau en rémunérant l'entraîneur, Monsieur John Zimmerman, qui était chargé de s'occuper notamment de Morgan Ciprès, ce dernier a échangé des messages que l'on pourrait qualifier de pudiquement ou très pudiquement déplacés, voire très déplacés, avec une patineuse mineure, parmi d'autres patineurs et patineuses de la patinoire où il s'entraînait, qu'il avait choisi d'accompagner, en dehors de son entraînement personnel, pour leur donner des cours individuels ou collectifs, à titre personnel. La Fédération est inquiétée très fortement, à raison de ces messages qui ont ainsi été diffusés. Elle l'est sur deux chefs d'accusation, si je puis dire,

pour reprendre un langage qui n'est pas très juridique mais que l'on voit souvent dans les séries américaines.

Le premier chef d'accusation, c'est d'affirmer que Morgan Ciprès était le préposé, le salarié, l'agent de la Fédération, ce qui nous paraît absolument critiquable et éminemment contestable, mais qu'en cette qualité, les fautes qu'il aurait commises entraîneraient la responsabilité de la Fédération, qui deviendrait de ce fait responsable, comme une entreprise peut être responsable des fautes civiles commises par un salarié.

Deuxièmement, il est fait grief à la Fédération d'avoir été avisée, nous sommes en fin 2017, en la personne de son président de l'époque Monsieur Gailhaguet, par Monsieur Zimmerman – dit-il – des faits qui avaient été commis par Monsieur Morgan Ciprès » et, toujours selon l'accusation, de ne pas être intervenue pour empêcher que Monsieur Morgan Ciprès continue de s'occuper des jeunes de cette patinoire, et même, pour l'empêcher de participer aux Olympiques de Pyongyang qui ont suivi, dont la victime dit que : « sa participation a aggravé encore son préjudice en voyant son harceleur défilé sur les écrans ».

Je précise que Monsieur Gailhaguet a toujours absolument nié avoir reçu un appel téléphonique de cette nature. Pour ce qui nous concerne, nous nous défendons à plusieurs niveaux, d'abord et avant tout en contestant la compétence des juridictions américaines. Mais, pour contester la compétence d'une juridiction américaine, il faut déjà se placer sur le sol américain, devant les juges américains, pour soutenir leur incompétence, sur qui est extrêmement onéreux. Les avocats américains, eux aussi – je dirais – en référence à des lettres que j'ai vues passées, sont onéreux et plus encore que nous ne le sommes en France. Nous nous battons également sur le fond, en contestant. Quand même la justice américaine serait compétente, la responsabilité de la Fédération ne pourrait être engagée. Enfin, nous combattons la compagnie d'assurance de l'époque, qui est n'est plus la compagnie d'assurance aujourd'hui de la Fédération. La compagnie d'assurance conteste l'obligation qui est la sienne, de prendre en charge les frais du procès et d'ailleurs, éventuellement, les condamnations qui seraient prononcées à l'issue de ce procès.

Ce combat est un deuxième combat qui est mené en parallèle du premier. Nous espérons bien finir par convaincre la compagnie d'assurance, qui est Generali pour ne rien vous cacher, d'assumer ce que nous estimons être ses obligations. Rien n'est fait mais nous pouvons compter, sur le concours du courtier, le cabinet Marsh, concours tout à fait précieux dans ce cadre. C'est un deuxième conflit qui est ouvert ici.

Pour terminer, si vous m'autorisez quelques minutes, parce que j'ai vu passer certains chiffres dans une lettre que l'on m'a glissé sous les yeux, les tarifs de notre cabinet qui sont cités dans cette lettre ne sont pas exacts. Mais, c'est vrai, les avocats coûtent cher, les avocats qui sont dans des cabinets structurés coûtent cher.

Les tarifs réels que nous pratiquons à la Fédération sont à peine un peu supérieurs à 50 % des tarifs que nous pratiquons à nos clients. Nous le faisons par solidarité et nous le faisons aussi par enthousiasme parce que nous nous sentons très concernés par les enjeux de la Fédération. Nous le faisons avec plaisir, avec détermination et aussi parce que nous apprécions particulièrement de travailler avec toutes les personnes qui sont assises de vous à la tribune, Nathalie, Céline, Michel Abravanel qui est aussi notre challenger juridique systématique, Dominique, bien entendu, tous les membres du Conseil fédéral et

tous les membres du Bureau exécutif. Pardon d'avoir été probablement un peu long et merci de votre attention.

Applaudissements.

Nathalie PECHALAT

Merci, Maître. J'enchaîne avec le dossier des *releases*. Je vous laisse prendre connaissance du tableau. Je vous donne juste deux informations.

La première, c'est que nous avons un process très précis, qui permet au Bureau exécutif de pouvoir statuer en toute connaissance de cause. Nous demandons évidemment les motivations du demandeur, que cela soit dans un sens ou dans un autre, son projet sportif, son financement s'il demande à venir représenter la France, l'avis du responsable de discipline, ainsi que l'avis du président de club, si c'est un départ. La deuxième information, c'est l'unique refus qui a été statué par le Bureau exécutif, réside dans le fait que la personne qui a été demandeuse était en plein dans une formation fédérale. Donc, nous ne pouvions pas le laisser s'échapper de cette manière, c'était trop précieux pour la France.

Sur le dossier de l'éthique, vous le savez, nous avons deux référents à la Fédération : la première est Marie Lech, une élue, et la deuxième, Frédérique Blancon, directrice technique nationale qui poursuit une formation continue avec le ministère des Sports. Depuis un an, nous avons eu :

- trois sensibilisations violences sexuelles lors des regroupements fédéraux pour les sportifs de haut niveau par l'association Colosse aux Pieds d'argile ;
- une sensibilisation violence sur les réseaux sociaux pour les entraîneurs par l'association Log.In ;
- cinq actions menés par le PSF, les ligues, les comités départementaux et les clubs.

Nous avons par ailleurs initié un projet d'envergure qui s'appelle SAYES, et qui vise à lutter contre les violences sexuelles sur l'ensemble du territoire européen dans les sports de glace. Ce dossier est porté également par la Fédération internationale de patinage, par deux fédérations nationales étrangères, la Hongrie et les Pays-Bas, par une université – l'université Lyon 1 – et par deux associations, Sport et Citoyenneté et Colosse aux Pieds d'argile. Nous avons gagné cet appel à projets, Erasmus+ et on nous a octroyé une somme de 250 000 euros pour mener à bien notre mission. La mission, c'est de manière positive d'accompagner, d'outiller les pratiquants et les encadrants sur ces problèmes de violences sexuelles. Le lancement a été fait lors du championnat du Monde à Montpellier, fin mars, et sera terminé fin décembre 2024.

Plus précisément, concernant la lutte contre les violences, nous avons depuis un an reçu une vingtaine de fiches de signalement. Nous avons clôturé 12 affaires, 6 affaires sont actuellement sous-arrêtés préfectoraux et 8 affaires sont en cours, qui mettent en cause 5 entraîneurs, 1 patineur et 2 dirigeants .

Les actions, durant cette année, ont été : deux médiations avec le Comité éthique, cinq interventions d'associations diverses qui luttent contre les violences, deux cartes professionnelles ont été retirées. J'ai saisi par deux fois le conseil de discipline. Il y a eu un passage et le prochain passage devrait se dérouler dans les prochains jours. La FFSG est

toujours partie civile dans deux affaires de violences sexuelles et nous le ferons à chaque fois qu'il y aura des affaires de violences sexuelles.

Au niveau des infrastructures, sept projets de nouvelle patinoire sont en cours sur l'ensemble du territoire. Cinq rénovations se terminent ou sont en projet dans les cartons. Deux patinoires rencontrent de grandes difficultés d'exploitation et/ou des menaces de fermeture.

Nous travaillons avec les stations de ski pour pouvoir avoir une piste d'ice cross et nous pilotons le groupe de travail créé avec la Fédération française de hockey sur glace – avec qui nous avons d'excellentes relations, ce qui est extrêmement important pour le dossier des infrastructures – et le Syndicat national des patinoires.

Un petit point par rapport à la guerre en Ukraine. Je parlais du contexte qui était compliqué. Bien sûr, cela rejaillit également sur les sports de glace. Le coût de fonctionnement énergétique a augmenté et cela pose évidemment un problème aux gestionnaires de patinoire. Nous sommes menacés de raccourcir nos créneaux, au quotidien ou annuellement, et évidemment, il est très important que l'on s'entende avec le hockey sur glace, parce que nous luttons, nous sommes solidaires et nous faisons tout pour pouvoir faire infléchir cette décision.

Par rapport à notre patinoire fédérale mobile, nous avons enfin pu l'inaugurer, le 11 décembre à Saint-Cloud. Elle a servi, exactement au moment à Montauban. Comment est-ce possible ? En fait, on peut la séparer en plusieurs parties. Nous avons une surface totale de 1 800 mètres carrés que nous avons positionnée lors du Mondial de Montpellier fin mars 2022, ce qui a permis à la Fédération de gagner 11 500 euros pour la location à Saint-Cloud et à Montauban. Nous avons aussi réussi à réaliser une économie d'environ 100 000 euros pour son positionnement à Montpellier.

En ce qui concerne le petit équipement, le matériel, nous avons proposé aux clubs, en partenariat avec Synerglaice, une offre pour les tremplins de sports extrêmes : cinq clubs ont pu en bénéficier. Nous avons des facilités d'acquisition pour les jeux de pierre pour le curling : deux clubs ont en bénéficié. Nous avons acheté quatre machines à rotation pour les disciplines d'expression à disposition des clubs, que vous allez pouvoir utiliser par rapport à votre projet : trois clubs ont en déjà bénéficié. Par rapport aux tapis de protection, pour le short-track à Font-Romeu, nous avons eu le financement de l'Agence nationale du sport. Nous sommes en train de trouver une solution avec la Fédération de hockey sur glace pour que cela puisse être mis en place par la collectivité locale. Enfin, concernant le bobsleigh, nous avons acheté deux paires de patins pour les bobs à deux, le féminin et le masculin.

Sur le développement, Frédérique vous fera un topo beaucoup plus détaillé que moi cet après-midi, mais voici les grandes lignes de cette année :

- l'accompagnement des clubs, des comités, des ligues par le PSF pour des actions de structuration, de promotion et de découverte des sports glace,
- l'aide aux ligues, par la convention d'objectifs, pour la formation et le développement,
- un contrat de développement axé sur des discipline plus confidentielles,

- des actions en lien avec les écoles, avec l'opération Rouler-Glisser, des animations de promotion comme Sport de glace en liberté, mis en place par les ligues,
- un accueil plus importants par les clubs pour des personnes en situation de handicap
- la promotion d'une pratique de bien-être avec l'application forme-glisser.

Dans le cas de la relance post-Covid, nous avons lancé l'opération « Révèle tes supers pouvoirs ». On voudrait désormais continuer cette dynamique en proposant un nouveau format de compétition à destination de tous les jeunes, toutes les disciplines. Cela se fera sous forme d'ateliers, où chaque enfant pourra démontrer ses qualités physiques ou artistiques et gagner des supers pouvoirs.

Concernant le développement sportif, les différentes CSN vous présenteront les détails cet après-midi lors de leurs assemblées générales de discipline. Les listes nationales, fédérales et régionales sortiront dans l'été, après la sortie des listes ministérielles.

Par rapport au socle commun, je vous rappelle qu'il a été initié en 2018 et qu'il a été validé par les présidents de clubs, à l'Assemblée générale de 2019. Les objectifs techniques et artistiques pour l'ensemble des quatre disciplines d'expression restent inchangés, c'est-à-dire : apprendre les rotations, apprendre les impulsions, je ne parle pas simplement des sauts, je parle aussi des portées, avoir l'écoute musicale et avoir un patinage de base efficace. Ce tournant, il a été pris par la Fédération internationale de patinage en 2003 avec le « nouveau » système de jugement, c'est-à-dire il y a presque de 20 ans. Il est temps que cela se ressente sur l'apprentissage de nos fondamentaux, mais, encore une fois, ce sont les objectifs techniques et artistiques qui priment, pas le format de compétitions.

Au niveau de la formation, les objectifs sont : répondre à la demande des clubs qui est forte, faciliter la formation des entraîneurs, favoriser l'employabilité et professionnaliser nos clubs. Par rapport aux formations fédérales, cela a été impossible pendant la saison de Covid, c'est-à-dire 2020-2021. En revanche, cette année, nous avons pu former 120 BF1 et 70 sont en cours. Pour les BF2, cela reprendra à la rentrée. Par rapport aux formations professionnelles, nous allons bientôt avoir 19 DEJEPS, dont 9 sur la filière sportive de haut niveau et 10 sur la filière classique. Ces deux dernières années, on a souffert du manque de CTES, surtout ceux qui étaient dédiés à la formation. Ce poste n'est pas du tout attractif, je ne parle pas forcément des sports de glace, mais, pour l'ensemble des fédérations, nous rencontrons toutes les mêmes problèmes. Pour autant, la Direction des sports nous a promis un CTES, donc, un cadre technique dédié à la formation, d'ici à la fin de l'année. Elle nous a aussi permis de prolonger la mission de Sylvain Roux qui est arrivé fin 2021 et on va pouvoir le garder jusqu'en début 2024, ce qui nous permettra de relancer le certificat de qualification professionnelle, ainsi que, le diplôme d'État supérieur.

Au niveau des entraîneurs déjà en poste, nous avons pu mener quatre formations continues, en présentiel ou en distanciel, par rapport, à des thématiques diverses et variées.

Au niveau de la performance, nous sortons d'une année olympique. Évidemment, cela ne vous a pas échappé, les Jeux olympiques de Pékin 2022 ont été très singuliers, du fait de l'absence du public, mais également, dans la préparation de nos sportifs de haut niveau qui était très centrée sur le Covid, spécifiquement les tests covid, pour pouvoir

déjà y participer. Nous avons 18 athlètes qui ont été sélectionnés dont 9 pour le bob, 5 pour le short-track et 4 au patinage artistique. Le patinage artistique, par rapport à la Fédération internationale et au Comité international olympique, comprend les disciplines individuelles, couple et danse sur glace. Donc, cela n'est pas un oubli, mais la danse sur glace fait partie du patinage artistique. Les objectifs fédéraux ont été atteints et nous sommes déjà tournés vers l'objectif Milan Cortina 2026. Nous sommes en plein dans les diagnostics partagés avec l'Agence nationale du sport pour chaque discipline olympique et la formation des entraîneurs 2026 est en lien avec L'INSEP.

Nous voyons aussi plus loin, avec l'objectif 2030. Nous allons donc relancer un plan de détection qui débutera dès la rentrée. Il se fera sur les deux prochaines saisons, en quatre étapes. D'abord, on regarde les qualités physiques, ensuite, techniques, il y aura un suivi qui débouchera enfin sur un test qui nous permettra de constituer un collectif fédéral.

Sur le volet de la performance, on a une belle dynamique avec Gabriella et Guillaume, champions olympiques en danse sur glace. En short-track, nous sommes vice-champions du Monde avec Quentin Fercoq. En ice cross, nous sommes seconds de la coupe du Monde avec Amandine Condroyer. Au Festival olympique de la jeunesse européenne, nous avons décroché six médailles, en short-track et patinage artistique avec Tawan Thomas, Lorine Schild, Bérénice Comby et Eva Grenouilloux. Nous avons gagné la Coupe du Monde avec Margot Boch au monobob. Nous sommes troisième des Championnats du Monde Juniors en short-track avec Arthur Vanbesien, Etienne Bastier, Tawan Thomas et Noah Buffet. Nous sommes champion d'Europe junior avec Agathe Bessard en skeleton, troisième de la Coupe du Monde en ice cross avec Emerick Keller, et pour finir, champions du Monde en danse sur glace avec Gabriella Papadakis et Guillaume Cizeron.

J'en parlais tout à l'heure, nous avons aussi à notre charge l'organisation de différents événements. Cette saison nous a fait du bien, parce que la saison d'avant, c'était un peu le vide sidéral. Nous avons eu la chance, dans les particularités, d'organiser deux grands prix juniors, parce que le Canada n'avait pas pu le maintenir pour cause de Covid. Nous avons organisé la première tournée des sports extrêmes. Nous avons également relancé la tournée équipe de France qui n'avait pas eu lieu depuis 2019. Le reste des événements est un classique avec la Coupe de Nice, la French Cup et avec nos événements nationaux.

Nathalie PECHALAT

L'apogée de cette année, après les Jeux olympiques, a été le Mondial 2022, pour le patinage artistique et la danse sur glace. Cela a été un succès sur le plan de la performance sportive avec Gabriella et Guillaume, mais aussi deux top 8. Sur le plan des finances, le bilan est aussi très positif, mais je laisserai Dominique Rabbé notre trésorière, en parler lors de son rapport moral.

Au niveau de la relation avec les instances, puisque nous avons pu accueillir la ministre des Sports et des représentants de la DIGES qui est l'organe qui octroie les subventions pour pouvoir organiser des grands événements sportifs, également avec les sponsors, cela a consolidé nos liens, Cela nous a permis de finaliser des *deals*, soit ponctuels sur l'événement, soit plus largement sur l'ensemble de notre Fédération. Nous avons également invité des mécènes – des gens qui ne connaissaient pas nos sports, qui en sont tombés amoureux et qui pourraient être amenés à nous aider.

Nous avons accueilli 38 délégations. J'en parlais tout à l'heure, par ruissellement, nous n'avons pas pu accueillir la Russie et la Biélorussie. En revanche, nous sommes très fiers d'avoir pu accueillir les Ukrainiens et de leur avoir réservé un bel hommage. Pour le bon fonctionnement de l'évènement, nous avons fait appel à 250 bénévoles. Nous avons eu sur l'entièreté de la semaine, plus de 35 000 spectateurs à la Sud de France Aréna, avec des pics lors de la libre danse et du gala. Nous avons pu accueillir 1 500 scolaires dans la patinoire d'entraînement à Vegapolis.

On voit bien d'ailleurs, à travers ces chiffres, l'importance d'organiser des événements internationaux, au-delà des volets que je viens d'évoquer sur notre développement, pour aller chercher des jeunes, pour susciter des vocations, pour leur donner envie. Cela a été quelque chose de très bénéfique pour nous tous, on a vu d'ailleurs un pic de licences à ce moment-là.

Par rapport à la télévision, France Télévisions et Eurosport ont diffusé largement l'évènement. On a eu au total, dans le monde, 2 500 heures de transmission et en moyenne, approximativement 300 millions de téléspectateurs.

Je vous propose un petit retour d'atmosphère.

Des vidéos sont projetées.

Pour ce qui est des partenariats privés, vous avez devant vous l'ensemble de nos partenaires, les différents niveaux. Je m'arrêterai sur les nouveaux qui nous en rejoins, c'est-à-dire :

- Holiday On Ice, nous avons un échange de visibilité, lors de leurs tournées avec le club local ou les clubs locaux. Malheureusement, pour cause de Covid, cela a été reporté, mais la convention va pouvoir se prolonger.
- la Française des Jeux, qui est un sponsor fédéral qui propose aux fédérations de candidater. Il faut être un sport olympique, il faut être un sport féminin et il faut que les sportifs soient majeurs.

Nous sommes très heureux, parce que, en 2020-2021, nous avons remporté cet appel à projet avec le bobsleigh féminin, et cette année, nous l'avons remporté avec le short-track féminin, ce qui nous permet d'avoir 20 000 euros par an, qui, bien sûr, sont dédié à la discipline qui a remporté ce projet.

Nous avons signé un contrat de deux ans avec le CIC, de 65 000 euros par an. Cela a commencé au 1^{er} janvier 2022 et prendra fin au 31 décembre 2023. Ils nous ont fait savoir très récemment qu'ils souhaitent élargir leur partenariat et nous accompagner sur les grands prix 2022 et 2023, à hauteur de 150 000 euros par événement et, pour des raisons que vous comprendrez, n'ont pas souhaité signer ce contrat avant les élections.

Au niveau de la communication interne, nous avons fait 18 mises en avant de nos acteurs des sports de glace. Cela peut être des élus, des athlètes, des partenaires, des entraîneurs. Nous avons créé la mascotte Loulou pour le Mondial, mais elle est devenue une mascotte fédérale. Nous avons pu faire par ailleurs des outils de communication fédéraux. Chaque club a reçu, via l'opération « Révèle tes supers pouvoirs », cinq affiches de Kakémono, des guirlandes, de fanions, trois affiches de Gabriella et Guillaume après leur titre olympique. Nous avons retravaillé également les visuels pour les futurs ou les

officiels d'arbitrage en place. Nous avons dû aussi changer les visuels du carnet d'aptitude et carnet de médaillé test pour l'artistique et la danse sur glace, ainsi que les petites médailles obtenues lors de l'obtention de la lame 1 à 8.

Sur la communication digitale, il y a eu la création du site pour le Mondial 2022, l'arborescence du savoir commun qui constitue les archives de la Fédération. Le site Agora est en cours pour les officiels d'arbitrages, la plateforme campus a été mise en place pour la formation des officiels d'arbitrage.

Il y a eu bien sûr l'alimentation du mémorandum des sports de glace et sur les réseaux sociaux – c'est un point très important puisqu'il y a une forte augmentation des abonnés – on a lancé le compte TikTok début 2022. On a des vidéos qui ont été vues plus de 700 000 fois. En termes d'abonnés, on a fait un bon de 50 % sur Facebook, 200 % sur Instagram, 100 % sur Twitter et on a créé la page LinkedIn pour les institutionnels et le partenariat privé. L'idée de développer notre communication, surtout digitale, c'est d'aller toucher un maximum de public, les parents, les enfants, les institutionnels, les partenaires privés, pour mener à bien notre mission fédérale.

En ce qui concerne les relations presse, nous avons plus de 1 600 retombées presse, grâce à nos champions, à nos ambassadeurs, grâce à Surya Bonaly qui était la marraine du Mondial 2022 et grâce à l'opération « Révèle tes supers pouvoirs ».

Sur les événements de la saison à venir, à noter que nous avons deux grands prix juniors d'organisés. C'est la confiance de l'ISU qui nous permet de pouvoir en faire plus, Dominique vous en parlera tout à l'heure.

Nous allons reprendre une convention avec Vaujany qui a été signée sur les trois années, 2022, 2023, 2024. A noter l'évènement de la saison à venir, les Championnats du Monde Juniors de patinage artistique synchronisé, qui auront lieu à Angers en mars.

La Journée mondiale du patinage est une impulsion qui a été faite par la Fédération internationale du patinage. Le lancement se fera le 4 décembre. Nous travaillons activement pour pouvoir en faire bénéficier l'ensemble du territoire par ses clubs, ses comités départementaux, ses ligues. L'idée, c'est de célébrer le patinage sous toutes ses formes, de le rendre accessible et d'attirer de nouveaux licenciés.

En ce qui concerne les relations avec les instances nationales, nous avons eu l'honneur d'accueillir Roxana Maracineanu, l'ancienne ministre des Sports lors du mondial, également la DIGES, l'organe qui nous octroie des subventions pour pouvoir organiser des événements d'envergure.

Récemment, j'ai pu rencontrer Amélie Oudéa-Castéra, la nouvelle ministre des Sports, qui est bien sûr à l'écoute des problématiques spécifiques aux sports de glace : le manque de CTS, les infrastructures, des horaires aménagés pour l'ensemble de nos disciplines. La direction des sports nous accorde des postes de cadre technique, au moins deux d'ici à la fin de l'année, dont un dédié à la formation – et nous a ouvert aussi un poste concours.

S'agissant de l'Agence nationale du sport, c'était extrêmement compliqué quand nous sommes arrivés. Il a fallu gagner la confiance de Claude Onesta – cela n'a pas été évident, je ne sais pas si certains connaissent le bonhomme – cela a pris plus d'un an et demi. Tout s'est déverrouillé lors des Jeux olympiques à Pékin. Depuis, nous avons sa confiance et nous avons aussi un changement de référent, en la personne de Benoît

Dupin, avec qui nous avons pu commencer et en phase de finaliser les diagnostics partagés sur l'ensemble des disciplines olympiques.

Enfin, le Comité national olympique nous a conseillés et aidés financièrement à faire un diagnostic complet de la Fédération par le cabinet Mawenzi. Contrairement à ce que l'on a pu entendre, cela n'a pas coûté plus de 10 000 euros. Nous allons en plus toucher une contribution financière du CNOSF sur ce volet.

Sur le dossier solidarité Ukraine, le CNOSF nous accompagne, si nous nous mettons d'accord avec les différentes fédérations olympiques pour avoir des mesures qui nous semblent à la fois spécifiques à nos disciplines, mais aussi pour partager, quand c'est possible, pour relier les bonnes idées et pour pouvoir tous ensemble proposer la même aide.

La relation avec les instances internationales est aussi un volet important puisque nous avons dû redéfinir les interlocuteurs, que ce soit pour la WCF, pour la FIL ou pour l'IBSF. Il y a un sujet pour monter des halles de curling en France, notamment sur Viry et Chamonix. La WECF peut nous accompagner pour trouver des facilités de financement, par exemple.

Avec le bobsleigh, la luge et le skeleton, nous avons travaillé activement avec la ville de La Plagne et la piste de bobsleigh pour pouvoir organiser des événements internationaux. Encore une fois, cela vise à développer ces disciplines. S'agissant de l'ATX pour l'ice cross, depuis deux ans, nous avons impulsé une structuration qui nous est essentielle, si nous comptons que cette discipline soit reconnue comme haut niveau. Enfin, nous menons bien sûr un travail collaboratif sur les événements avec la Fédération internationale de patinage. Leur congrès a eu lieu, il y a environ 10 ou 15 jours. Nous avons pu échanger avec une nouvelle équipe qui a été mis en place, sur des sujets qui nous préoccupent, nous, fédérations nationales et étrangères.

La bonne nouvelle vient des élections qui ont eu lieu. Deux Français sont entrés à l'ISU : David Molina, membre du Comité technique de danse sur glace et Philippe Maitrot qui est président du Comité technique de patinage artistique synchronisé.

Diffusion d'une vidéo

Nathalie PECHALAT

On ne pouvait pas se quitter, sans voir la magnifique performance de Gabriella et Guillaume lors des Jeux olympiques.

Projection vidéo de la prestation de Gabriella Papadakis et Guillaume Cizeron. Applaudissement de l'Assemblée générale.

Je vous remercie de votre attention.

Céline MOTHE

On aurait bien poursuivi ce moment suspendu, mais il va falloir passer au vote.

Un participant

Est-il possible de poser une question ?

Céline MOTHES

Oui.

Un participant

Vous avez annoncé 609 licences curling. Ce nombre comprend-il les Ice pass ?

Céline MOTHES

Oui.

Un participant

Je vais donner un simple exemple : le club de Nice a 15 licenciés fédéraux, 60 ice pass mais aucun retour en licence (*inaudible* à 19 :45).

Céline MOTHES

Je n'ai pas les chiffres aux cas par cas.

Un participant

Le président Morard, à Lyon, annonçait 320 licences. Merci de nous dire si c'est la même chose pour toutes les disciplines.

Dominique RABBÉ

Oui, c'est le même système informatique. Si les Ice pass sont comptés pour le curling, ils sont comptés aussi dessus, mais vous avez ensuite un tableau avec le nombre de licences fédérales compétition.

Donc, lorsqu'on dit 22 000, c'est 22 000 licenciés. Ce n'est pas le nombre de licences. Si vous avez fait le total des licences, c'est supérieur aux 22 000 licenciés. Enfin, un licencié peut avoir plusieurs licences puisqu'il peut très bien avoir une licence compétition en patinage artistique et une extension en ballet, par exemple et il peut avoir des Ice pass. Le nombre des licenciés est donc différent du nombre de licences.

Céline MOTHES

Nous passons au vote. Notre président de la Commission des opérations électorales va juste nous donner le nombre de pouvoirs.

Francis FONTANIE

Le quorum a été annoncé. Vous voulez connaître le nombre de procurations ?

Céline MOTHES

Oui.

Francis FONTANIE

Le nombre d'associations affiliées présentes ou représentées s'élève à 134 représentant 886 voix. Le nombre de de pouvoirs est de 70.

Céline MOTHES

Merci, Francis. Nous passons au vote du rapport moral.

Le rapport moral est à adopté avec un peu plus de 91 % des voix pour et 8,2 % de voix contre.

Vote sur le rapport moral Adoptée

Date du vote : 25/06/2022 - 11h07	Mode de scrutin : Secret
Votants : 134	
Voix totales : 886	Non votés : 25
Voix exprimées : 736	Taux d'abstention : 14,1%

Majorité simple des voix exprimées

1 - Pour	676 Voix	91,85%
2 - Contre	60 Voix	8,15%
3 - Abstention	125 Voix	
4 - Ne prend pas part au vote	0 Voix	

Nous vous remercions. Nous continuons avec le rapport financier 2022 de Madame Dominique Rabbé, trésorière générale de la Fédération. Dominique, tu as la parole.

III. Rapport financier 2022

Dominique RABBÉ

Bonjour à toutes et à tous. Les comptes vous ont été transmis en même temps que la convocation à l'Assemblée générale, vous avez donc pu les lire avec attention. Aussi, pas de surprise dans ce que je vais vous présenter. Nous avons bien redressé la barre en 2021 par rapport à l'exercice 2020. L'exercice 2021 s'est terminé sur un résultat positif.

Les charges ont été à hauteur de 5 297 307 euros et les produits, à hauteur de 5 333 604 euros, ce qui dégage un résultat positif de 16 000 euros. Un résultat positif de 16 000 euros, ce n'est pas beaucoup mais je vous rappelle que l'on est une association, et de ce fait, on n'a pas vocation à dégager de bénéfice en fin d'exercice puisque ce bénéfice serait taxé par les impôts.

En détaillant, le compte de résultat d'exploitation est de moins 123 684 euros. Pour schématiser, la différence entre les dépenses et les recettes simples est compensée par un résultat financier de 20 517 euros et un résultat exceptionnel de 119 467 euros. Il y a dans ce résultat, un écart important entre le prévisionnel que je vous ai demandé de bien vouloir voter il y a un an et le réalisé. Cela ne veut pas dire qu'il y a un tour de passe-passe ou que l'on a arrangé les chiffres, comme on peut parfois le supposer.

Je vous avais présenté un bilan réactualisé. Je rappelle juste le contexte et j'espère que c'est la dernière fois que l'on y revient : nous sortions de plusieurs confinements successifs. On n'avait eu aucun événement ou presque. On était inquiet, comme vous, sur le retour de nos licenciés, qui avaient été privés d'activité pendant plusieurs mois. Grâce aux actions fédérales, mais aussi à toute l'énergie que vous avez déployée dans vos clubs

pour qu'ils reviennent, nous en avons récupéré 90 %, tout au moins. Le chiffre des licences de cette année est de 22 000 licenciés et à 90% de ce que l'on avait la saison normale, 2019-2020, qui était de 24 000 licenciés. Pour autant, nous ne savions pas, si en juin, les événements pourraient se tenir.

Vous avez sur l'écran, les écarts entre ce que je vous avais présenté et ce qui s'est avéré réel. Un écart qui peut paraître négatif pour la vie sportive, **c'est plutôt qu'on a dépensé plus que ce qu'on avait prévu**, mais cela, c'est bien. En effet, notre seule raison d'être est de dépenser de l'argent pour le sport et d'aller le chercher à cette fin. On a gagné de l'argent sur l'événementiel parce que je n'avais pas pris en compte des sponsors qui, à cette époque-là, n'avais pas signé. Je pense par exemple à Inkarami qui nous avait quittés en 2020, qui est revenu en 2021 et qui sera présent en 2022. Nous avons également fait des économies substantielles sur la vie fédérale et j'y reviendrai tout à l'heure.

Quand on fait des économies, ce n'est jamais sur le sport parce que, je le redis, c'est notre priorité. Vous avez en bleu les produits et en doré-marron les dépenses. Le premier histogramme, c'est la vie sportive. On a dépensé pas moins de 3 millions d'euros sur le sport mais c'est normal, c'est une année préolympique, il y avait des dépenses supplémentaires, notamment parce que les Jeux olympiques se préparent et pour certaines disciplines, il est essentiel de se préparer sur place. Par exemple, une piste de bobsleigh n'est jamais tout à fait la même. S'entraîner sur la piste de La Plagne – même si c'est une piste superbe – n'est pas tout à fait pareil que de s'entraîner sur la piste sur laquelle aura lieu les épreuves. Ainsi, nous avons, par exemple, envoyé nos bobeurs pendant un mois en Chine, et forcément, tout cela a eu un coût. C'est pour cela, que l'on a dépensé 3 millions d'euros sur les charges sportives. Le reste, je vais vous l'expliquer aux fur et à mesure. Vous avez les comptes par domaine, mais juste parce que symboliquement on le fait de cette manière.

Avant de poursuivre, je voudrais revenir sur notre modèle économique. Pour moi, c'est une vraie problématique, une fixation parce que le modèle économique est ce qui fait que l'on pourra dégager ou pas de l'argent pour faire du sport. Je l'avais expliqué l'année dernière, mais il y a toujours de nouveaux présidents et je pense que ce n'est pas mal que l'on y revienne. Pour assurer une saison sportive normale, la vie fédérale – quand je dis la vie fédérale, cela ne veut pas dire qu'il peut y avoir une vie fédérale à côté de la vie sportive. La vie fédérale, c'est le fonctionnement transversal de la Fédération, c'est-à-dire, toutes les charges (une partie des salariés, les prestataires, l'assureur, le commissaire aux comptes, etc.) qui servent à toutes les activités de la Fédération.

Pour la vie fédérale, on a besoin d'1,2 million ou 1,3 million d'euros. Pour le sport, on a besoin à minima de 2,5 millions ou 2,8 millions d'euros, dont 2 millions d'euros pour la performance et 800 000 euros pour le développement. Nos recettes fixes sont de 1,1 million d'euros quand on aura retrouvé notre niveau de licenciés. On sait que l'on peut aller chercher des nouveaux licenciés, mais on sait aussi que sans équipements supplémentaires, on ne pourra pas doubler le nombre de licenciés – on peut taper des pieds par terre, mais cela ne se fera pas. Les conventions dans l'objectif sont, globalement sur ces dernières années, d'environ 1,8 millions d'euros.

Pour avoir un bilan équilibré, il nous manque structurellement 1 million d'euros, ce qui n'est pas rien. Ce million d'euros, on ne peut aller le chercher que chez les sponsors, à travers l'événementiel. On travaille actuellement sur des sponsors qui accompagnent la Fédération dans sa globalité, sans que cela soit lié à l'événementiel. Aujourd'hui, ce qui intéresse un sponsor, c'est combien de temps on me verra à la télévision et dans quel

pays. C'est cela qui ramène l'argent. On peut le déplorer, dire que cela n'est pas normal parce que, le sport, c'est important, on peut dire tout ce que l'on veut, il n'empêche que l'argent, c'est là qu'il faut aller le chercher. Il faut que l'on développe l'événementiel, qui nous coûte, pour pouvoir assurer cela.

Je reviens aux comptes par domaine, pour vous montrer que ce que j'ai dit, c'est ce qui était encore le reflet en 2021. On a gagné 309 000 euros sur l'événementiel, on a fait 399 000 euros d'économies sur la vie fédérale que l'on a reporté intégralement sur la vie sportive. C'est ce qui fait que le budget est équilibré.

On a fait des économies sur la vie fédérale – j'y reviendrai tout à l'heure quand on parlera en détail des dépenses – mais cela n'est pas possible sur le long terme. En effet, on a rendu la voiture fédérale, on avait déjà vendu le studio qui était au-dessus de la Fédération, l'année précédente, on a fait de grosses économies de personnel, mais cela a forcément eu une contrepartie et je vous l'explique dans les slides suivants.

En ce qui concerne les principaux postes de produits, les licences et affiliations, si vous avez épluché les comptes, vous allez me dire que quelque chose ne va pas parce qu'on a plus de licenciés que l'année dernière mais moins de recettes. Pourquoi y a-t-il moins de recettes ? Parce qu'en comptabilité, on travaille à la fois en année civile, mais aussi sur une saison. Aussi, on ne répercute pas les sommes payées pour les licences sur l'année civile, mais on les étale sur la saison, on fait un prorata des mois. Pendant deux ans, on subira l'effet de la baisse des licences.

La billetterie a un peu remonté mais elle n'est pas encore à la hauteur. Tout cela, c'était avant le Mondial, même si l'on avait déjà touché une partie de la billetterie. La billetterie était encore entachée par le Covid. Par exemple, à Grenoble, on a quand même fait un meilleur résultat en billetterie qu'en 2019 – on était content – mais, on n'a pas eu les étrangers qui achètent des carrés or, des prestations supplémentaires, parce qu'ils ne pouvaient pas se déplacer. On était quand même sous la menace du Covid, puisque lorsqu'on a organisé le Grand Prix, on était sous bulle sanitaire, ce qui nous a quand même privé de beaucoup de convivialité.

Sur les championnats France élite qui se déroulaient à Cergy, où il y avait de la place dans les tribunes, où l'on aurait pu faire plus de communication, inviter des groupes, faire venir du monde, on était sous la menace de jauges. Aussi, quand on a atteint le nombre de spectateurs qui était à l'époque, je crois, de 1 000 personnes, on a été obligé d'arrêter de faire de la publicité parce qu'on ne savait pas si on ne serait pas obligé de les renvoyer chez eux.

Le sponsoring 2020, sur la ligne pure sponsoring, reste supérieur à 2021 alors que je vous ai dit que l'on a retrouvé des sponsors. En fait, en 2020, on avait encore une convention avec Synergglace qui avait été signée pour deux saisons 2018-2019, 2019-2020 et – je l'avais déjà dit l'année dernière – Synergglace avait eu la gentillesse de payer même si les événements pour lesquels il était sponsor ne s'étaient pas déroulés. Cela va se régulariser l'année prochaine.

Sur les principaux postes de charge, je l'ai dit, on a une économie sur les salaires de 131 000 euros. Il faut quand même savoir, que cette masse salariale est en baisse, alors que nous avons fait le choix d'internaliser l'événementiel en embauchant un responsable à temps plein dans ce domaine. Pour rappel, jusqu'en 2020, c'était un prestataire. On a fait des économies, mais en plus, on a pris quelqu'un à temps complet sur l'événementiel.

On savait que l'année serait compliquée, puisque je vous avais annoncé un résultat négatif. On a donc fait le choix assumé de ne pas embaucher de responsable administratif. Vous avez eu quelque fois à vous en plaindre. Certains d'entre vous ou certaines m'ont appelé en me disant : « on ne comprend pas, quand on téléphone, on ne nous répond pas. »

Il y a eu engorgement sur les notes de frais ou sur les fiches actions des CSN, on s'en excuse. On était conscient que c'était compliqué pour vous. C'était aussi compliqué pour nous et pour la DTN. Le nombre de CTS a diminué, on vous l'a dit à plusieurs reprises, le travail administratif des cadres techniques n'a pas diminué parce que, là aussi, on est là pour faire du sport mais on remplit beaucoup de dossiers. Ce travail s'est reporté sur les assistantes ne laissant plus de place aux élus pour faire appel à ces salariés et une partie du travail administratif s'est reporté aussi sur les élus. On l'a fait de bon cœur, on l'a accepté mais ce sont des choses qui ne peuvent pas durer sur plusieurs années. Il faut retrouver dans l'avenir un autre fonctionnement, avec un responsable administratif.

Ensuite, vous le voyez, les postes hébergement, restauration et déplacement sont en hausse. Cette hausse est logique puisque c'est lié à la reprise des compétitions, puisque dans ces items, ce ne sont pas les déplacements de l'équipe fédérale, ce n'est pas le restaurant non plus, mais très majoritairement, le déplacement de nos athlètes dans le monde entier – je l'ai dit tout à l'heure, l'Asie coûte cher – et les postes hébergements de l'événementiel aussi.

Les aides aux sportifs ont augmenté, ce qui est bien, 554 000 euros pour une année complète, une saison normale. En 2019, elles étaient de 375 000 euros.

J'ai lu comme vous que le bilan économique de ces deux ans étaient catastrophiques. Je voulais juste rectifier les choses. Vous le voyez, c'est loin d'être le cas. On a aussi essayé de vous faire croire que nous avons dépensé sans compter, dilapidé l'argent de la Fédération, c'est mal me connaître. Je vous assure qu'il n'y a jamais eu 8 000 000 d'actifs dans notre Fédération. La situation ne s'est pas dégradée, bien au contraire. Je n'ai pas sorti les chiffres du tableau, Sébastien ne m'en voudra pas, mais j'ai mis le tableau comptable de façon à ce que l'on ne puisse pas me dire que j'ai manipulé les chiffres – mais personne ne pensera ça. Vous avez la situation des actifs comptables, validée par le Conseil fédéral. Cela fera partie de ce qui sera certifié par le commissaire aux comptes. J'espère que nous n'aurons pas, tout à l'heure, de mauvaise surprise.

Le total des actifs à fin 2018, puisqu'on prend toujours la date au 31 décembre, était de 3 000 715, 1 030 000 euros de trésorerie. En 2019, il était de 3 740 000 avec 1,4 million d'euros, de 4 329 000 avec 2 millions d'euros en 2020, de 4,8 millions avec 2,7 millions d'euros de trésorerie en 2021. Donc, vous le voyez, il n'y a pas de dégradation. Nullement.

Concernant l'évolution de la trésorerie, depuis avril 2020 jusqu'au mois de juin, il y a des fluctuations. Pour autant, on a toujours gardé une trésorerie très saine, avec forcément quelques préoccupations. Quand on organise un Championnat du Monde en 2022, il faut commencer par payer des factures avant d'avoir des recettes. Le montant du Championnat du Monde, vous le verrez tout à l'heure, on l'avait fixé à un budget prévisionnel à 6,2 millions d'euros. Cela veut dire que, quelque part, il fallait que l'on soit en capacité d'avancer en trésorerie 2, 3 ou 4 millions d'euros, ce que nous avons réussi à faire. Aucun moment, en effet, nous n'avons été en rupture de trésorerie, jusqu'à la fin du Championnat du Monde. Si cela remonte en juin, c'est parce que nous avons touché la

Convention d'objectifs de 2022. Il faut savoir qu'une convention d'objectifs a été passée avec l'ANS en janvier. On nous a dit « vous aurez 1,5 millions d'euros » et en juin, grâce à la ténacité de Frédérique, on vous en verse 80 %, ce qui est déjà un beau résultat. C'était beaucoup plus bas en avril 2020 parce que la convention d'objectifs n'avait pas été payée. Or, pendant ce temps-là, il faut quand même assurer toutes les dépenses des athlètes. Nous avons toutefois passé le cap du Championnat du Monde sans trop de difficultés, avec quelques frappeurs pour ma part au début du mois d'avril, où j'ai commencé à dire « cela ne va peut-être pas passer » mais c'est passé. Pour tout vous dire – c'est dans ma nature – on a décalé quelques paiements importants de 3 à 5 jours. J'estime que ça va puisque logiquement, on a 45 jours pour payer les factures.

Enfin, les derniers chiffres qu'il me reste à vous présenter pour 2021. Tout d'abord, nous avons continué à rembourser le Siège. Nous n'avons pas l'intention de le vendre. Là aussi parmi les différents bruits, nous serions en train de préparer la vente du Siège. Non. Ce qui est vrai, c'est que le Siège actuel n'est pas adapté au fonctionnement fédéral mais c'est un autre débat. Il ne nous reste plus que 90 000 euros à payer et l'emprunt sera totalement remboursé dans un an. Pour rappel, ces 90 000 euros sont sur un compte sous séquestre parce que Jean-Bernard Hamel, le trésorier fédéral quand le siège avait été acheté, avait placé l'équivalent de l'emprunt de 600 000 euros qui avait été fait. Progressivement, on enlève l'argent sur ce compte sous séquestre et le Siège est payé.

Nous avons toujours des provisions pour risques et c'est normal que je vous les annonce. Elles sont de 54 000 euros pour un litige avec un ancien athlète, 18 000 euros pour la CVAE et nous avons cette année refait une nouvelle provision pour risques de 150 000 euros, qui va dans la suite de ce Bruno Cavalié vous a dit tout à l'heure. Le contentieux de Morgan, on sait que cette affaire, quel que soit le résultat, va nous coûter cher et nous coûte déjà cher. On a donc profité du résultat financier positif de 2021 pour refaire une provision pour risques à hauteur de 150 000 euros. Voilà pour les chiffres de 2021. Avez-vous des questions ?

Une participante

Je voudrais revenir sur la provision faite sur l'affaire Morgan Ciprès. J'ai bien écouté Monsieur l'avocat tout à l'heure. J'écouterai avec beaucoup d'attention Monsieur le commissaire aux comptes sur ce qu'il va nous dire concernant cette affaire, s'il nous dit quelque chose. Avec les éléments que l'on a actuellement, je m'interroge sur la manière dont a été fixé le montant de cette provision parce que, avec ce que j'ai entendu, il me semble que les 150 000 euros sont à minima, on est bien d'accord ?

Or, il me semble aussi qu'en comptabilité, quand il y a un risque, on le provisionne au moment où né le risque, il est né, avant la clôture de 2021. Donc, je voudrais savoir pourquoi la provision a été arrêtée à 150 000 euros et n'a pas été portée à une somme plus conséquente.

Dominique RABBÉ

Nous avons eu ce débat avec Sébastien Franchi, notre expert-comptable, et Stéphane Loubières de savoir s'il était opportun ou pas de le faire. Déjà, la lettre officielle qui nous est arrivée sur l'attaque en justice aux États-Unis, est arrivée début décembre en 2021. Donc, c'était bien sur l'exercice 2021. On a fait une estimation de la facture de l'avocat jusqu'au moins de juin, parce qu'on devait avoir une première rencontre avec la partie adverse au mois de juin de cette année. On a donc calculé les frais d'avocat prévisionnels entre décembre et juin, soit 150 000 euros. C'est pour ça que je dis, que cela

nous coûtera, quelle que soit l'issue, beaucoup plus cher, sauf si, bien sûr, on arrive à se faire rembourser plus tard.

La participante

Il y a effectivement le problème de l'assurance, mais à partir du moment où l'on est sûr que cela va coûter beaucoup plus cher, la provision aurait dû, à mon sens, être augmentée.

Dominique RABBÉ

Oui. Cela a été un vrai débat. Sébastien Franchi va vous répondre.

Sébastien FRANCHI

Bonjours à toutes et à tous. Comme le dit Dominique, effectivement, il y avait plusieurs éléments d'information qui nous ont permis d'avoir une position sur le montant. Le premier, c'est que l'événement est survenu et on a eu la connaissance, avant la clôture des comptes, avec ce courriel qui est arrivée en fin d'année 2021. Ensuite, il y a un principe de base en comptabilité, c'est que, lorsqu'on a une sortie de ressources, une dépense en contrepartie, il faut l'approvisionner et pour cela, il faut en estimer le montant.

La deuxième question, c'était d'en estimer le montant à date d'élaboration des comptes et aujourd'hui encore, puisque vous allez les approuver aujourd'hui. Nous l'avons estimé sur la base des informations qui nous paraissaient être les éléments financiers les plus proches et l'estimation de ce que cela représente comme coût d'avocat aujourd'hui, c'est-à-dire 150 000 euros. C'était le seul élément qui nous était permis de provisionner, puisque, à aujourd'hui, nous n'avons pas d'informations sur la suite des opérations, comme l'évoquait mon confrère tout à l'heure. Nous n'avons pas d'éléments qui nous permettaient d'estimer un coût supplémentaire. On ne peut pas augurer de ce qui se passera, évidemment, au fur et à mesure des mois. Cela va devenir un évènement 2022 aujourd'hui et on saura avec un peu plus de précision le coût. Cela représentera un coût qui sera entre ce qui est aujourd'hui, c'est-à-dire le coût des honoraires, et un coût de litige qu'aujourd'hui l'on ne connaît pas.

La participante

Je veux bien que vous ne connaissiez pas le coût mais vous avez quand même une demande.

Dominique RABBÉ

Non.

La participante

Il n'y a pas de demande officielle ? Pas de montant ?

Dominique RABBÉ

Non, il n'y a pas eu de demande. En revanche, nous dit que cela peut aller jusqu'à 5 millions d'euros.

La participante

Je ne vous demande pas de provisionner une telle somme. Nous déposerions le bilan. Je suis désolée mais je ne peux pas être d'accord avec vous.

Bruno CAVALIE

Deux mots d'explication. Il n'y a pas de raison, me semble-t-il, de ne pas être d'accord. Vous venez de le dire, ce n'est pas parce qu'on réclame 5 millions d'euros, qu'il faut provisionner 5 millions d'euros.

Au cas d'espèce, nous avons mandaté des frais d'avocat, les chiffres en témoignent. Les avocats américains que nous avons contactés approuvent le raisonnement que nous faisons sur l'incompétence des juridictions de Floride et sur le fait qu'à ce stade, rien ne devrait permettre d'engager la responsabilité de la Fédération. Je mets même de côté le fait que nous pensons que l'assureur devrait rembourser les frais d'avocat. Si l'on admet que les avocats américains estiment comme nous que les juridictions de Floride sont incompétentes, et que par ailleurs, il ne devrait pas y avoir, juridiquement parlant, d'axes de condamnation de la Fédération, il me semble que la provision est même assez prudente, si l'on tient compte du fait que nous entendrons bien réclamer à la compagnie d'assurances le remboursement des frais d'avocat.

Sébastien FRANCHI

Je voudrais juste préciser, pour les lecteurs assidus des comptes que vous êtes, nous avons fait une mention expresse dans l'annexe pour expliquer, à la fois la position de la Fédération et la méthode de valorisation. Comme je l'ai dit, puisque vous avez évoqué une position différente, à ce stade, nous n'avons pas d'éléments d'information qui permettraient de considérer qu'une sortie et une dépense était à constater dans les comptes de la Fédération. Nous verrons la suite des événements plus tard.

La participante

Effectivement, on verra la suite des événement plus tard mais je ne suis pas du tout convaincue.

Céline MOTHES

La parole est au commissaire aux comptes, sur les comptes 2021.

M.LOUBIERES

Mesdames et messieurs, merci de rendre compte de notre mission. Nous sommes intervenus à la fois physiquement dans vos locaux de la Fédération, rue de Reuilly, mais également, en distanciel, puisque notre intervention s'est déroulée entre octobre 2021 et mai 2022. Je tiens à remercier les équipes de la Fédération et également le cabinet Syna qui nous assiste, avec lequel nous travaillons en parfaite entente et à livre ouvert, ce qui est toujours très agréable.

Je vous lis la petite phrase qui confirme que « nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations des exercices écoulés, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fédération, à la fin de cet exercice. Nous avons également, pris connaissance d'un certains nombre de documents juridiques, notamment, le rapport du trésorier et nous n'avons pas d'observation à formuler, quant à

la sincérité et la concordance avec les comptes annuels. Je rappelle également que, conformément au codes de commerce, notre mission de certification ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de la Fédération ». Ceci est le rapport sur les comptes annuels.

Je vous présente également un second rapport, qui est le rapport sur les conventions réglementées. Des conventions sont soumises à votre approbation. Ce sont des conventions relatives aux rémunérations des élus de votre Fédération : une convention avec la présidente de votre Fédération Nathalie Pechalat, qui a perçu une indemnité de 67 800 euros lors de l'exercice 2021, une convention avec Madame Céline Mothes, la secrétaire générale, qui a perçu une indemnité de la part de votre Fédération de 14 400 euros en 2021. Le même montant a également été perçu par Dominique Rabbé en sa qualité de trésorière de votre Fédération. Enfin, il y a également une convention approuvée lors d'exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie. C'est une convention avec l'Institut national de formation aux métiers de la glace, puisqu'il y a des élus communs avec votre Fédération. La Fédération a facturé à l'institut 74 626 euros correspondant à des frais administratifs, à une quote-part des charges de personnel et aux prestations administratives de la formation.

Juste un mot sur la discussion qui vient d'avoir lieu sur le litige en cours. Effectivement, si on doit toujours regarder l'exercice de naissance d'un litige, il faut également être capable de le quantifier. Or, aujourd'hui, on est dans une impossibilité de donner des éléments chiffrés probants qui permettent la comptabilisation d'une comptabilisation. On aurait éventuellement une bonne surprise si jamais une assurance couvrait ce coût. On aurait ainsi absolument aucun impact pour les comptes de la Fédération. En revanche, je me suis attaché à ce qu'une mention, comme l'a précisé mon confrère, soit explicitement indiquée dans l'annexe des comptes. Je rappelle que notre rapport porte sur le bilan, le compte de résultats, mais également l'annexe qu'il faut souvent lire, puisqu'il y a des éléments rédigés qui sont d'extrême importance et effectivement, la mention est tout à fait claire. Je suis tout à fait d'accord pour dire qu'en l'état actuel des choses, il n'est pas possible de quantifier le moindre risque et que dans ce cadre-là, une provision eût été non justifiée. Il vaut mieux expliquer clairement la situation dans l'annexe, pour que l'on sache que ce risque existe, mais qu'il n'y a pas de quantification possible, donc, pas de provision à comptabiliser dans les comptes de 2021. Je vous remercie pour votre attention.

Dominique RABBÉ

Merci Stéphane. Avant de passer au vote de la résolution, je voulais remercier Isabelle **Canapa**, notre comptable, qui a eu une saison chargée avec des championnats du monde, comme tout le personnel fédéral et le cabinet **Syna** qui nous accompagne tout au long de l'année. Je laisse la parole à Céline.

Céline MOTHERS

Nous enchaînons avec le vote sur quitus financier. Nous avons une question.

Sébastien TELEMAQUE

Bonjour. Je suis le président du club de Dammarie-les-Lys, j'ai une question sur cette problématique dont on parle depuis tout à l'heure concernant Morgan Ciprès. On a parlé un peu de tous les risques liés à la Fédération, mais *quid* de Morgan Ciprès sur ce conflit ? D'après ce que j'ai compris, sur le premier grief, c'est par ricochet de ce qu'il a fait que la Fédération est touchée. Suivant ce que cela donne à l'issue, un recours est-il

possible ou pas, vous pouvez être me le dire, sur cet ancien athlète qui est à la base du conflit ?

Bruno CAVALIE

C'est une question tout à fait pertinente. Dans l'hypothèse où cela se terminerait mal pour la Fédération, je pense qu'il y aurait, selon la nature de la décision de condamnation, un recours possible, une action en garantie, pas forcément d'ailleurs contre Morgan Ciprès, parce que cela dépendrait, encore une fois, de la nature du contenu de la condamnation.

Toutefois, s'il apparaît à la fin des fins qu'une faute a été commise par Pierre, Paul ou Jacques, a priori, effectivement, il y aura matière à action en garantie de la Fédération contre le Pierre, Paul ou Jacques qui aurait été désigné comme ayant commis la faute initiale, au visa de laquelle la Fédération aurait été condamnée. Je ne sais pas si je suis clair.

Sébastien TELEMAQUE

Non, c'est très bien. C'était surtout pour savoir s'il y avait un recours possible parce qu'il y aura forcément une répercussion, en contrepartie, sur les frais que vous aurez pu dépenser pour le grief sur la Fédération.

Bruno CAVALIE

Tout cela, sous réserve évidemment de la solvabilité de la personne. Le recours existe dans son principe, encore faut-il, et on l'a vécu dans d'autres affaires, que la personne soit solvable pour répondre de la dette qui est la sienne.

Céline MOTHEs

Je vous propose de vous saisir de vos boîtiers pour le vote sur le quitus financier 2021. Le vote est ouvert.

Le rapport moral financier 2021 est adopté avec 84 % des voix pour et 15 % de voix contre.

Vote sur le quitus financier 2021		Adoptée
Date du vote : 25/06/2022 - 11h43		Mode de scrutin : Secret
Votants : 135		
Voix totales : 888		Non votés : 11
Voix exprimées : 691		Taux d'abstention : 19,9%
Majorité simple des voix exprimées		
1 - Pour	585 Voix	84,66%
2 - Contre	106 Voix	15,34%
3 - Abstention	177 Voix	
4 - Ne prend pas part au vote	9 Voix	

On enchaîne sur la présentation du budget réactualisé.

IV. Budget réactualisé 2022

Dominique RABBÉ

L'année dernière, je vous ai présenté un budget 2022. Comme il se doit, nous le réactualisons, puisqu'en juin, on est un peu plus au fait de ce qui va se passer. Nathalie Péchalat vous a présenté les événements qui allaient se produire en 2022. Pour la plupart, nous avons des conventions signées ou a minima des courriers d'engagement des collectivités sur les montants, ce qui m'a permis de revoir le budget prévisionnel par rapport à celui qui avait été présenté l'année dernière. Je vous propose un budget à l'équilibre, de 5 084 000 euros.

Ce qui change par rapport à ce que l'on a dépensé l'année dernière, j'ai remonté, comme je vous l'ai dit, les charges de fonctionnement en intégrant le salaire potentiel d'un directeur administratif ou d'une secrétaire administrative, peu importe le nom qui lui sera donné, pour tenir compte des difficultés rencontrées cette saison. Je ne sais pas si vous voulez que je vous le détaille :

Ce qui est important pour la vie sportive, ce sont les charges qui s'élèvent à 2,6 millions d'euros. Pour les produits de la vie sportive, je n'ai mis que ce dont nous sommes sûrs, à savoir la convention d'objectifs, la convention de performance et développement qui sont signées. Bien évidemment, ces sommes peuvent être appelées à augmenter, auquel cas on aura plus de latitude pour faire du sport. Si les charges sont un peu inférieures à cette année, c'est parce que ce n'est pas une année préolympique. On dépense aussi moins sur une année normale de fonctionnement.

Sur l'événementiel, les produits et les charges nous permettent de dégager 574 000 euros et 180 000 euros sur la vie fédérale, ce qui fait un budget de 5 084 000, hors Mondial 2022, sur lequel je vais revenir.

Les comptes du Mondial 2022 ne sont pas tout à fait consolidés. Les chiffres que je vous donne ne sont pas des chiffres certifiés, mais ils sont quand même forcément proches de la vérité. Il nous reste encore quelques factures. Ce sont de petits montants et j'ai pris en compte une marge avant de vous présenter les chiffres de cette importance. Ce qui a été différent, par rapport au dernier Championnat du Monde qui avait lieu à Nice, ce sont les sites sur Montpellier qui ne nous facilitaient pas la tâche, pour ceux qui sont venus. La patinoire l'Arena, magnifique, était un peu loin de la patinoire d'entraînement. Les hébergements étaient un peu dispersés parce que, la particularité de Montpellier, c'est qu'il n'y a pas de très gros hôtels pour une ville de cette importance. Le contexte Covid nous a obligés à choisir des hébergements nous permettant de créer des bulles sanitaires étanches, si on y était amené. Par exemple, on avait loué le village de Belambra que l'on avait privatisé, donc forcément, le coût était un peu supérieur à ce que l'on aurait mis autrement. Puis, le Covid, on l'a vite oublié et c'est bien.

Même si Catherine Mansard, qui était le médecin du Mondial, nous a aidés en faisant intervenir gratuitement les médecins du CHU de Grenoble – je tenais quand même à les mettre à l'honneur parce que se déplacer et prendre une semaine de vacances pour venir nous aider gratuitement, c'était plus que sympa – les infirmières – je n'ai pas voulu les citer, mais il y en avait deux – nous ont dit : « Nous, on est infirmière, donc, plutôt que de tenir le vestiaire ou être au secrétariat, on veut bien aller faire des tests ». C'était toujours ça de pris et on en a fait 7 000 tests sur la période. Faire 7 000 tests demande de la main

d'œuvre et tout cela a un coût, mais vous verrez que le résultat va quand même être bon.

Les dépenses avant impôts s'élèvent à environ 5 millions d'euros, j'ai arrondi. Les recettes se montent à 7 166 225 euros et ne devraient pas bouger logiquement. Cela donne un résultat avant impôts et transfert de charges de 2 173 523 euros, soit après impôts, un résultat d'1,6 millions d'euros, ce qui est sympa.

Pour continuer dans notre transparence, ce n'est pas le montant qui rentra dans les caisses de la Fédération. En effet, nos partenaires financiers, la Métropole, la Région et le Ministère peuvent nous demander une rétrocession. Je sais, cela ne devrait pas, cela aurait été mieux autrement, mais c'était déjà comme ça en 2012. En 2012, on a effectivement reversé 500 000 euros à la ville de Nice sur la subvention qu'elle nous avait donnée. Aujourd'hui, ce n'est pas illogique, une collectivité donne de l'argent à une fédération française pour organiser un évènement de cette importance. La métropole de Montpellier nous a promis 900 000 euros, la région 900 000 euros et le ministère, 1,4 million d'euros. Forcément, on ne peut pas leur annoncer qu'on fait 2 millions d'euros. Il y aura une discussion avec eux, mais quoi qu'il en soit, vous pouvez vous rassurer, ce qui restera dans les caisses de la Fédération sera important.

Le transfert de charges n'apparaît pas dans ces chiffres. Qu'est-ce que le transfert de charges ? Le transfert de charges, c'est ce qu'on a payé, notamment le personnel qui a passé, de 1 à 4 mois sur ce championnat. Ce transfert de charges sera chiffré dès que l'on aura le total – nous en avons une première idée – et viendra en augmentation des charges. Ainsi, le résultat que l'on présentera aux collectivités ne sera pas 1,6 millions d'euros, mais un peu inférieur. Ce n'est pas un tour de passe-passe. C'est reconnu dans tous les Cerfas que vous remplissez, quand on fait des comptes rendus de subvention, il y a toujours le transfert de charges ou le pourcentage de charges générales affectées à la manifestation. Tout cela sera fait en augmentation des dépenses du championnat et en diminution des charges du budget fédéral. Pour nous, ce sera quand même une économie et cela faussera le résultat que je vous ai donné de 5 084 000 d'euros à l'équilibre. Cela veut dire qu'il y aura sûrement un peu de bénéfiques côté comptes, hors mondial, quand on aura fait ce transfert de charges. Si cela n'est pas clair, vous me le direz tout à l'heure.

Je voulais juste vous dire à propos de ce mondial, que l'on a aussi vu, entendu, vous le voyez, on est loin des annonces qui ont été faites ; ce n'est pas une catastrophe. C'est une réussite à tous les niveaux, y compris une réussite économique. Si vous regardez les résultats du Mondial de 2012 – si je reviens sur le mondial de 2012, ce n'est pas pour me justifier, mais c'est parce qu'en fait, c'était notre seule référence – quand on a bâti les prévisionnels, on s'est beaucoup appuyé sur ce qui avait été fait en 2012, même si on a réajusté le contexte – les chiffres sont sensiblement du même niveau. C'est une vraie réussite.

J'avais promis à un président de club qui est dans la salle, Bruno, pour le citer, qui voulait que je lui précise quels étaient les plus gros postes de dépenses quand on organise un championnat du monde. Sur les 5 millions d'euros que l'on a dépensés, on a dépensé 1,7 millions d'euros sur l'aménagement et la technique. En fait, qu'on arrive dans une Arena – d'ailleurs, c'était assez sympa pour ceux qui étaient à Montpellier parmi les bénévoles - il n'y a rien, c'est plein de poussière, etc. Il faut tout mettre en état, construire la patinoire, ramener les éléments. On a économisé 100 000 euros sur cet aspect puisque, ce sont notre tapis, nos barrières qui ont été installés, il n'empêche qu'il faut tout de même faire

beaucoup de travaux. La télévision, la technique, tout cela demande énormément d'efforts. Le deuxième poste, vous ne serez pas étonné, c'est l'hébergement, avec un montant de dépenses de 1,1 million d'euros. S'il n'y avait pas eu le Covid, on aurait pu gratter un peu plus. Après, il y a de la TVA, le broadcast pour la télévision. Bruno, je ne sais pas si sur les dépenses, cela répond à ta question.

Sur les recettes, nous avons enregistré 1,4 million d'euros du ministère, 900 000 euros de la métropole, 900 000 euros de la région, la contribution ISU de 1 million de dollars, ce qui équivaut à 900 000 euros. La billetterie atteint 2,6 millions d'euros. C'était pour nous une inquiétude. Là encore, on peut remercier Gabriella et Guillaume. Après la médaille, en effet, on a vu flamber la billetterie. C'était un plaisir de la suivre.

On a quand même perdu de l'argent, parce que les étrangers ne sont pas venus.

Le dernier poste, ce sont les hospitalités. On a fait 250 000 euros sur les hospitalités, c'est-à-dire les ventes additionnelles à la billetterie faites pour les salons. Avez-vous des questions avant que nous ne passions au vote ?

Une participante

Bonjour. J'ai deux questions à vous poser, Madame Rabbé. La première est en lien avec les comptes et j'attendais que vous rebondissiez dessus dans le budget. Aussi est-ce une question qui touche les deux. En 2019, 211 000 euros ont été distribués aux clubs et 86 000 euros ont été distribués aux ligues, pour un total de 297 000 euros de reversés. En 2021, 35 000 euros ont été distribués aux clubs et 67 000 euros aux ligues, soit un delta de moins 195 000 euros. Vous nous avez expliqué que les ressources propres avaient baissé mais que les subventions avaient été en hausse. Qu'est-ce qui explique cette baisse significative et que prévoyez-vous pour 2022 ?

Dominique RABBÉ

Pour 2022 on est revenu à 2019 en montant. Sur 2021, il y a une part de décalage comptable parce que l'intégralité de la convention des ligues n'a pas été payée sur l'exercice 2021, donc, n'a pas été imputée sur les comptes 2021. Elle a été payée en janvier 2022, donc, réapparaîtra en 2022. On n'avait pas modifié la convention, si ce n'est, qu'on a enlevé la part de la convention des ligues qui était liée à la détection, puisqu'il n'y avait pas de programme de détection.

Concernant les clubs, en 2019, c'était la fin de la labellisation, il y avait donc cette partie. De plus, en 2019-2020, sur la saison, nous avons contractualisé avec les ligues des actions communes en CSN ligue, qui apparaissaient là, qui n'ont pas été renouvelées en 2020-2021 puisqu'il y avait le Covid et qui n'ont pas été renouvelées en 2021-2022, et je l'ai dit l'autre jour aux présidents de ligues, qui sont prévues pour le deuxième semestre 2022, avec une reprise normale en 2023. De même il est prévu une reprise de la labélisation, puisqu'elle était pour quatre ans.

Une participante

Merci de votre réponse. Ma seconde question porte sur le budget 2022 réactualisé et s'adresse à Madame la présidente, Nathalie Pechalat. Est-il exact que dans le cadre du congrès ISU qui s'est organisé à Phuket, en Thaïlande, Madame Dumont et vous-même avez bénéficié de billets d'avion en business classe, qui ont coûté 10 400 euros à la Fédération ?

Nathalie PECHALAT

Ma réponse est simple et claire : je ne suis pas sûre que nous puissions isoler un événement, quel que soit le voyage que nous avons fait avec Alexis, David et Annick, de l'ensemble de nos déplacements sur le territoire français et international. Je voudrais rajouter un point. Cette question, me semble un tout petit peu déplacée, sachant que les équipes précédentes ne se privaient pas de le faire.

Une participante

Merci, Madame la Présidente. J'ai une question complémentaire, si vous me le permettez. Est-il exact que le fait que vous ayez refusé une escale de 5h à Doha ce qui a ajouté environ 1 000 euros supplémentaires à la dépense initiale ? Vous comprendrez que ma question porte sur les sommes engagées, mais aussi sur le comportement général. Nous, les clubs avons besoin d'être éclairés.

On peut comprendre que vous-même voyagez en business classe en tant que présidente, vous avez un planning très chargé, quoique la dépense mérite réflexion dans ces temps de crise. Mais, pourquoi une différence de traitement entre les trois officiels qui composaient la délégation et vous-même ?

Madame Dumont et vous-même avez voyagé en business, Monsieur Molina et Monsieur Sodogas ont voyagé en classe économique. Pourquoi la délégation n'est-elle pas partie ensemble en business ? Pourquoi tout le monde n'est-il pas parti en classe économique ? Certains officiels ont-ils plus d'importance ou moins d'importance que d'autres ? Comment justifiez-vous cette différence de traitement ?

Nathalie PECHALAT

Merci pour cette question. Ce n'est pas une différence liée à l'importance, mais plutôt une différence liée aux jours de départs, avec les obligations des uns et des autres. En outre, nous ne sommes pas tous venus du même endroit et au même moment. Pour finir sur cette question, pourquoi ne sommes-nous pas tous logés à la même enseigne ? La réponse est dans votre question parce qu'il faut faire des efforts budgétaires, tout simplement.

Une participante

Ainsi, l'effort budgétaire est fait pour Monsieur Sodogas et Monsieur Molina, dont les deux billets d'avions ont coûté 2 700 euros, mais pas pour Madame Dumont et vous-même, vos deux billets d'avion ayant coûté 10 400 euros.

Nathalie PECHALAT

Est-ce que vous voulez le détail de tout ce que j'ai dépensé depuis que je suis arrivée à la Fédération ou est-ce qu'on passe cette étape ? Franchement, je n'aurais aucun problème à le faire.

Participante

Non, c'est très clair. Merci, Madame la Présidente.

Céline MOTHEs

Merci. Y a-t-il d'autres questions ?

Thierry LE BIGOT

Je suis le président de Val'Patin, un petit club. Je veux bien que l'on passe à autre chose, mais je viens d'entendre des choses qui me choquent un peu. Donc, comment se fait-il qu'il y ait des déplacements aussi chers ? Je travaille aussi à l'étranger, je voyage avec des billets payés par mes employeurs. N'y avait-il pas ici moyen de faire moins cher ?

Nathalie PECHALAT

Honnêtement, on aurait aimé, mais vous l'avez bien vu, si vous voyagez, avec le Covid, tous les billets ont été exponentiels.

Thierry LE BIGOT

Cela représente quand même des différences de sommes, d'après ce que disait la dame.

Nathalie PECHALAT

Ce n'est pas moi qui décide des prix des billets des uns et des autres.

Dominique RABBÉ

Je peux comprendre que cela choque, mais si vous le voulez, on peut vous sortir le détail des dépenses pour l'équipe fédérale, sans donner de nom, dans les années passées et comparer à celles depuis 2020, je vous le promets, il n'y a pas photo.

Thierry LE BIGOT

Je ne fais pas de comparaison avec les années passées. Mon club verse 1 800 euros, vous voyez ce que je veux dire ?.

Dominique RABBÉ

Oui et je comprends très bien que pour un club – pour moi, il n'y a pas de petits clubs mais des clubs qui ont moins de licenciés – 10 000 euros, c'est beaucoup. Je vous rappelle qu'en 2021 les déplacements à la Fédération représentent 417 000 euros. Là, on parle d'un billet d'avion et Nathalie n'a pas pris l'avion le reste de l'année.

Thierry LE BIGOT

Merci pour votre réponse.

Nathalie PÉCHALAT

Si je peux donner une explication supplémentaire concernant ce sujet. On s'est réuni avec les présidents des fédérations nationales étrangères pour faire pression sur l'ISU, pour que le congrès n'est pas lieu en Thaïlande mais en Europe, notamment à Lausanne. On s'est battu pour ça parce qu'on savait que les billets d'avion étaient hors de prix. L'ISU a refusé puisqu'ils avaient déjà versé un acompte qui se chiffrait à 500 000 euros, du fait du report du congrès qui devait avoir lieu en 2020, puis en 2021 et enfin, en 2022. Il n'y a pas eu de marche de manœuvre sur le lieu. Toutes les fédérations ont souffert du prix des billets d'avion. Encore une fois, c'est pour cela que l'on a essayé de faire en sorte que cela ne soit pas aussi loin.

Sara DOL

Bonjour, Sara Dol du club de Briançon. Je disais que refuser une escale de quelques heures pour plus de 1 000 euros, je trouve que c'est beaucoup. Personnellement, j'ai pris un train de nuit pour venir, pour ne pas que cela coûte cher à mon club. Le trajet a duré 12 heures pour un billet à 30 euros. Je pense que chacun peut essayer de faire des efforts, à son niveau.

Nathalie PECHALAT

Franchement, je ne sais pas quoi vous dire. Je n'ai pas du tout le souvenir de cela. On m'a donné un vol. Ce n'est pas moi qui fait l'intermédiaire avec l'agence de voyage. On m'a dit, ce qu'il y a comme vol.

Dominique RABBÉ

Je ne voulais pas rentrer dans les détails, mais il faut savoir que lorsque le représentant, et Nathalie en particulier, se déplace sur des congrès comme celui-là, je fais avec Cyrille qui travaille dans notre équipe, des demandes de subventions. Ainsi, une grande partie de ce billet d'avion, dont on va passer la matinée à parler, sera payée par le Comité olympique. L'année prochaine, on vous donnera plus de détails, si vous le souhaitez.

Véronique VERRUE

Bonjour. Je suis la présidente du club de Courbevoie. Je comprends les questions mais tout est au prorata aussi des déplacements, du planning extrêmement chargé de la présidente ou du président. Ce qui me choque surtout, c'est quand j'apprends par hasard que les tickets des courses Carrefour de l'ancien président Didier Gailhaguet ont été donnés à la comptabilité pour être remboursés pendant le Covid.

Céline MOTHES

Je vous propose de passer au vote sur le budget réactualisé 2022. Le vote est ouvert.

Une participante

Excusez-moi, comment se fait-il que nous soyons passés de 134 à 136 votants ?

Céline MOTHES

Peut-être des personnes n'avaient-elles pas émargé puisqu'à partir du début de l'Assemblée, on a une heure pour ce faire. On me dit que certains n'avaient pas pris leurs boîtiers.

Jonathan MORIOT

En fait, une personne n'avait pas récupéré son boîtier et une personne que j'ai activée parmi ce que j'ai nommé tout à l'heure. Tout simplement, il y a eu une correction entre les deux.

Francis FONTANIE

Je répète ce qui a été dit par le prestataire. Nous avons 134 votants. Entre temps, un monsieur allé émarger mais parce qu'il ne peut pas trop se déplacer, il est allé immédiatement s'asseoir et il a oublié le boîtier. On s'en est rendu compte au moment où il a voulu voter. Il avait quand même émargé en temps et en heure, donc, on a rajouté cette personne. Il y a également un autre cas qu'on vient de citer, ce qui ferait

apparemment la différence des 134 à 136. On n'a pas fait voter les morts ou les absents. Ce sont des gens présents.

Céline MOTHES

La question est légitime. La réponse vous convient-elle ? Parfait. C'est clair pour tout le monde.

Participante

Oui, merci.

Céline MOTHES

Cette fois-ci, le vote est clos.

Le budget réactualisé 2022 est adopté par 75,7 % de voix pour et 24,3 3 de voix contre.

Vote sur le budget réactualisé 2022		Adoptée
Date du vote : 25/06/2022 - 12h07	Mode de scrutin : Secret	
Votants : 136	Non votés : 2	
Voix totales : 891	Taux d'abstention : 11,9%	
Voix exprimées : 783	Majorité simple des voix exprimées	
<hr/>		
1 - Pour	593 Voix	75,73%
2 - Contre	190 Voix	24,27%
3 - Abstention	106 Voix	
4 - Ne prend pas part au vote	0 Voix	

Nous vous remercions et enchaînons avec le budget prévisionnel 2023.

V. Budget prévisionnel 2023

Dominique RABBÉ

Je vous présente un budget 2023 équilibré. Si on est passé de 5 millions d'euros à 7,1 millions d'euros, il n'y a pas de changement fondamentaux, hormis le fait que j'ai intégré deux gros événements, qui ne sont pas dans les événements récurrents sur 2023, le Mondial de patinage à Angers et la final du Grand prix à Orléans.

Le budget prévisionnel du Mondial d'Angers est de 450 000 euros et le budget prévisionnel de la finale du Grand prix à Orléans est 1,5 millions d'euros. J'ai donc rajouté 2 millions d'euros dans les charges et dans les produits. On espère bien sûr que sur ces 2 millions d'euros, il y aura plus du côté des produits et que l'on récupérera, mais au stade

où on en est aujourd'hui, c'est juste un budget équilibré à 7 134 000 euros parce que j'ai remonté un peu le sport et que j'ai pris en compte des subventions qui ne commencent qu'en 2023. Y a-t-il des questions ? On peut passer au vote.

Céline MOTHES

Le vote est ouvert.

Le budget prévisionnel 2023 est adopté avec 87,7 % de voix pour et 12,3 % de voix contre.

Vote sur le budget prévisionnel 2023		Adoptée
Date du vote : 25/06/2022 - 12h13	Mode de scrutin : Secret	
Votants : 136	Non votés : 55	
Voix totales : 891	Taux d'abstention : 12,9%	
Voix exprimées : 683	Majorité simple des voix exprimées	
<hr/>		
1 - Pour	599 Voix	87,70%
2 - Contre	84 Voix	12,30%
3 - Abstention	115 Voix	
4 - Ne prend pas part au vote	38 Voix	

Je vous remercie. Nous passons maintenant à la présentation des candidats à l'élection à la présidence, je vais demander à Madame Péchalat de bien vouloir regagner la salle.

VI. Elections à la présidence de la FFSG

Céline MOTHES

Nous avons deux candidates à la présidence de la Fédération Française des Sports de Glace : Madame Gwenaëlle Gigarel-Noury et Madame Nathalie Pechalat. Elles auront chacune 10 minutes pour vous délivrer leur discours. Je chronométrerai le discours, je vous signalerai, mesdames, lorsqu'il vous restera une minute pour que vous puissiez conclure. Évidemment, je ne vous couperai pas le micro, sauf si vous débordez trop. Madame Noury, c'est à vous.

Gwenaëlle GIGAREL-NOURY

Bonjour, mesdames et messieurs. Vous avez reçu mon projet global de politique sportive, je n'y reviendrai pas. Je le ferai en toute modestie, plus attachée au contenu qu'à la forme. Vous ne m'entendrez jamais critiquer ni l'ancienne, ni l'actuelle gouvernance. Chacune a fait son mieux et je vous en remercie.

Beaucoup ne me connaissent pas. Je m'appelle Gwenaëlle Gigarel-Noury ou tout simplement Gwen. Je viens de Strasbourg, où j'ai patiné d'ailleurs au CSG et fait mes études en sciences et en arts plastiques. Originnaire de Bretagne, je suis devenue la présidente d'un club, le Lorient Lanester artistique club que j'ai créé et vous vous demandez bien quelle mouche m'a piqué pour que je puisse me présenter ici aujourd'hui et devant vous.

Je tiens à vous rassurer, je suis parfaitement saine d'esprit et cette décision fut d'ailleurs mûrement réfléchi, puis partagée avec mon époux et mes trois enfants. Mais, elle vient d'un plus lointain processus d'analyse, d'une situation fédérale inconfortable aux clubs, depuis quelques années.

En créant ce club, je m'attendais à être soutenue par une fédération à laquelle j'avais adhéré, laquelle dans mon esprit était la référence unique. Je me suis rapidement interrogée pour comprendre l'organisation du haut de cette pyramide, sans véritablement percer ce mystère. De ce fait, être issue d'un jeune et petit club éloigné de la capitale et méconnu fédéralement m'a permis de m'interroger sur la situation. En participant aux actions de la ligue Bretagne, j'ai pu mesurer les lacunes et même la fracture qui existe entre la Fédération et tous nos acteurs.

Je me suis donc interrogée sur l'histoire de notre Fédération, ses échecs, mais aussi ses formidables succès sportifs et économiques. J'ai consulté beaucoup de monde pour mieux comprendre comment nous en étions arrivés là, mais là ce sont surtout le drame des abus sexuels, puis la crise de la Covid-19 que nous avons tous traversée qui m'ont véritablement ouvert les yeux. Durant ces moments pénibles, nous nous sommes retrouvés à gérer les problèmes sanitaires dans les patinoires, et ensuite, les aspects financiers. Nous l'avons fait seuls, pire même, la Fédération nous a ponctionné des licences-compétitions sans qu'il n'y ait de compétitions.

J'ai compris qu'il n'y a pas de fédération sans clubs, mais surtout, qu'inversement, les clubs ont besoin d'une fédération en phase avec leurs attentes et avec une politique sportive appropriée à une situation de crise, voire de déclin.

Preuve de cette carence, je me suis aperçue, comme vous tous, que les collectivités locales ne nous prenaient guère en considération et qu'à l'inverse, les normes réglementaires de la Fédération de hockey, pour construire des aquariums impropres à nos pratiques, nous étaient imposées sans la moindre réaction de notre part.

C'est donc, une personne déçue mais pas résignée qui, comme vous, a fait le constat de la non-assistance à club en danger. Je suis progressivement devenue certaine que nous pouvions nettement renforcer la place de la Fédération dans le sport français, et surtout, qu'elle retrouve la sienne dans nos patinoires.

Cette longue réflexion m'a emmené à la conclusion suivante et résumée ainsi : si votre maçon décidait de construire votre maison par le toit, vous le traiteriez de fou. Pourtant, c'est ce qui a été fait. Je ne jette l'anathème à personne mais c'est une hérésie en termes de développement, d'offre sportive, de formation et même au plan de notre économie.

Le temps d'une refondation basée sur l'écoute du terrain, allant du bas vers le haut, des petits vers les grands me semble venu. Entendons-nous bien, je ne suis pas en train de dire que nous allons abandonner notre élite, loin de là, tout au contraire même. Nous devons aller au JO de Milan en 2026, en ayant parfaitement accompagné nos équipes nationales. Mais, les problèmes de la relève étant si graves, nous sommes contraints à un changement de stratégie et repartir du seul endroit où se trouve les talents, nos clubs.

Alors, comment reconstruire ce lien de confiance, désuni entre 163 clubs et la Fédération ? Je me suis encore une fois longuement interrogée et je me suis dit qu'une convention de partenariat en prise direct avec chacun d'entre vous était une des

solutions. Par exemple, nous allons bâtir de jolis ponts entre nos dérives. Comment cela va-t-il se traduire ?

« Où voulez-vous emmener vos clubs dans quatre ans ? « En termes de développement, nous sommes 100, nous voudrions être 200 » - d'accord - ou alors, « nous voulons nos petits jeunes, notre Mondial juniors » ou « nous voulons une école de pilotage » – très bien – ou « nous voulons une tournée de l'équipe de France l'année de... » ou encore « nous voulons un jeu de pierre » –pourquoi pas. Bref, on balaira tous les axes de votre politique sportive et on calculera tout ce que l'on peut apporter en moyens financiers et humains, année par année, et ce, dans une convention vraie, avec des partenaires et sur quatre ans.

Bien sûr que je supprimerai sans trembler le socle commun artistique danse synchro, inadapté dans sa forme, ce qui n'impactera en rien les compétitions dans aucune catégorie. On reste, en l'état actuel. Bien sûr que je relancerai le plan national de développement, que je ferai de la formation ma priorité, que j'irai chercher l'argent là où il se trouve pour rendre ce projet possible.

Bien sûr, que nous resterons soucieux contre toute forme d'agression, mais je tiens aussi à dire qu'il faut sortir de la culpabilité dans laquelle certains médias nous ont enfermé. Nous ne sommes, ni meilleur ni pire que d'autres fédérations. Alors, levons la tête, sans honte, mais, restons vigilants.

Cette Fédération a besoin à la fois de sérénité, comme d'un électrochoc, pour repartir et je suis prête, si vous m'en donnez la possibilité, à me consacrer avec toute une énergie, vous n'en n'avez même pas idée. Mais celui qui dira que cette évolution va se faire seule est un gros menteur. C'est un travail de longue haleine, sur plusieurs années, qui nécessitera que nous nous retroussions les manches. Nous n'avons pas le droit, pour nos gamins dont c'est la passion, pour les athlètes dont c'est un idéal de vie, pour les coachs dont c'est le métier et pour les bénévoles dont c'est le plaisir, de ne pas vaincre notre immobilisme.

Parce que je suis la représentante d'un petit club, je serais forcément une sotte ? Parce que je suis la représentante d'un petit club, on m'interdirait d'avoir une ambition pour cette fédération ? J'ai constitué une équipe sérieuse, faite de gens nouveaux et compétents, dédiée à la résolution de nos problèmes communs.

Votre secrétaire général est un grand champion. Il fut appelé le Petit prince du sport français, mais c'est plutôt son expérience de récent vice-président du CNOSF et de président actuel de la Fédération de ski nautique qui m'a séduite : Monsieur Patrice Martin. [applaudissements]

Votre trésorier général est le président de la Caisse des allocations familiales de Moselle, un homme qui aime les chiffres. Il est aussi le jeune et brillant président du club de Metz : Monsieur Loris Bertrand. [applaudissements]

Alors, si vous décidez de m'élire, vous n'avez pas fini de me voir car je suis déterminée à me déplacer partout en France, à répondre à vos sollicitations, par une écoute attentive et permanente. Je suis bien consciente que le sport, c'est aussi les samedis, c'est aussi les dimanches. Alors, s'il y a des vacances, ce sera tant mieux, mais s'il n'y en a pas, ce sera tant pis.

Ma priorité, c'est vous, et pour aller dans ce sens, je me mettrais en disponibilité de mon activité professionnelle.

Un mot encore. Pour répondre à une question, suis-je une marionnette sous la houlette de Didier Gailhaguet ou la continuité de Nathalie Péchalat ?

Je veux être claire, j'ai une sincère estime pour vous, Nathalie, mais je pense que nous devons gérer notre Fédération autrement et plus modestement. J'en ai aussi pour Didier. Ayant eu vent de ma candidature, il m'a aidé. Mais, si vous décidiez de me confier cette belle mission, soyez bien assurés que je l'exercerai comme une femme libre de toutes ses attaches et en pleine et totale responsabilité.

Je vous remercie de votre aimable attention et de votre confiance. [*applaudissements*]

Céline MOTHEs

Merci.

Madame Nathalie Péchalat.

Nathalie PECHALAT

Mesdames et Messieurs les présidents de clubs, en 2020, je me suis engagée pour la Fédération française des sports de glace, comme vous tous, par passion des sports de glace et par sens du devoir, pour être utile à la société. Alors, oui en 2020, mon arrivée a été soudaine, elle n'était pas prévue, mais pour autant, je ne venais pas de nulle part puisque je suis licenciée à la FFSG depuis que j'ai 7 ans. Par la suite, j'ai mené une carrière de sportive de haut niveau à laquelle j'ai mis fin en 2014, après les Jeux olympiques de Sotchi.

J'ai toujours tenu à avoir un double parcours, le sport et les études. Je suis diplômée de management de Lyon et j'ai mon diplôme d'entraîneur de patinage. L'associatif a toujours une place importante dans ma vie. Je suis marraine de Premiers de Cordée, qui initie les enfants hospitalisés au sport et ambassadrice de Colosse aux Pieds d'argile, qui lutte contre les violences sexuelles sur le terrain sportif.

Depuis 2012, je me suis engagée dans les instances sportives. J'ai été membre de la Commission des athlètes de haut niveau au sein du Comité national olympique. J'ai été membre du Comité technique de danse sur glace au sein de la Fédération internationale et aujourd'hui je suis membre du conseil d'administration du Comité national olympique.

Il y a deux ans, vous m'avez fait confiance, avec mes forces et mes défauts. Depuis, je me suis donné à 100 %, en essayant de prioriser les urgences et Dieu sait si elles étaient nombreuses : la crise liée aux violences sexuelles, la Covid, la crise économique, la menace du retrait de l'accord, la réforme des statuts, la préparation olympique, le plan de relance post-Covid, l'organisation du Mondial 2022 et la guerre en Ukraine. Vous le savez bien, tout cela a eu un impact sur vos clubs, mais également, sur la vie fédérale. Il a fallu s'adapter et continuer d'investir pour l'avenir.

Alors, oui, parfois, j'ai pu prendre quelques raccourcis sur l'écoute, j'en suis consciente, mais parce qu'avant même de commencer, nous étions déjà en retard. Un demi-mandat, c'est par définition deux fois moins de temps. J'ai dû aller deux fois plus vite, avec deux fois plus d'emmerdes – excusez-moi pour le terme – à gérer.

Donc, oui, il y a encore du travail, des dossiers à traiter, des chantiers à mener et c'est pour cette raison qu'aujourd'hui, je me présente devant vous.

Mon projet sportif fédéral est fort de ces deux années d'expérience et repose sur cinq leviers principaux.

Premièrement, nous voulons valoriser l'appartenance fédérale et capitaliser sur nos clubs, en créant le pack Services aux clubs. C'est un annuaire, une hotline dédiée, c'est la possibilité d'accueillir des événements nationaux et internationaux. C'est également une campagne de labellisation pour pouvoir vous accompagner de manière individuelle. Ce pack Services aux clubs est là, vous l'aurez compris, pour vous aider dans votre gestion au quotidien et permettre une diffusion de l'information avec le rôle essentiel des ligues.

Deuxièmement, nous voulons être performants. Pour cela, nous devons réactiver la formation des entraîneurs. C'est une demande forte des clubs. Nous devons aussi accompagner les entraîneurs qui sont en poste sur leurs compétences techniques, artistiques, physiques, stratégiques, pédagogiques et éthiques.

Troisièmement, nous voulons développer nos disciplines. Pour cela, nous devons élargir le parc des infrastructures et travailler en lien avec nos partenaires : la natation, le hockey sur glace, le Syndicat national des patinoires et bien sûr, tous les réseaux des collectivités territoriales.

Quatrièmement, nous devons perdurer, nous pencher sérieusement sur l'écoresponsabilité en créant, la patinoire de demain, sans cela, on ne va pas se mentir, en 2030, on est mort. On doit baisser le bilan carbone et nous devons en matière d'éthique travailler sur l'emprise psychologique, porte d'entrée à toutes formes d'abus.

J'ouvre une petite parenthèse. Cela fait deux ans que nous œuvrons au sein de la Fédération pour pouvoir renverser le système de valeurs des sports de glace aux yeux de tous. Je ne suis pas naïve, je sais que les campagnes politiques sont toujours très violentes, mais que cela soit clair, la diffamation, la polémique, la calomnie ne font pas partie de nos méthodes. Cela fait deux ans que je travaille à la Fédération française et sport de glace et cela fait deux ans que je reçois des courriers diffamatoires ou insultants, signés ou anonymes. Je ne vais pas vous dire que cela ne m'atteint pas, par contre, je peux vous dire une chose, c'est que cela ne me fera jamais renoncer à ma mission. Je ferme la parenthèse.

Plus que tout, notre Fédération a besoin de sérénité, de stabilité. Elle ne peut plus commettre, encore et encore les mêmes erreurs. Sur l'ensemble de nos 12 disciplines, nous avons désormais une base solide sur laquelle nous pouvons nous appuyer. Nous sommes capables d'offrir aux acteurs de la Fédération des vrais outils pour évoluer.

Je souhaite coconstruire, c'est-à-dire permettre à la Commission fédérale des entraîneurs, récemment créée, à la commission des athlètes de haut niveau, réactivée il y a quelques semaines, aux commissions sportives nationales, de se mettre autour de la table et de réfléchir collectivement pour trouver des solutions.

Chaque discipline a sa singularité. Je ne vais développer les grands axes de mon projet sportif fédéral mais vous y verrez que si je veux créer du lien transdisciplinaire, je veux également proposer un accompagnement spécifique pour chacune d'entre elles, en fonction de nos moyens humains et financiers.

Mon but ultime, c'est l'épanouissement des licenciés, qu'ils soient pratiquants ou encadrants, surtout s'ils ont des responsabilités, comme vous tous, présidents de clubs. Chacun est maître de sa carrière, quel que soit le niveau, quelle que soit la fonction. Chacun doit pouvoir se réaliser et s'accomplir en fonction de ses objectifs personnels.

À nous, Fédération, d'être un accompagnateur digne de la mission qui nous est confiée, c'est-à-dire, structurer et promouvoir les sports de glace, de l'activité de loisirs à la très haute performance.

Je suis là devant vous avec mes bonnes intentions, avec une vision claire des objectifs à atteindre, avec l'intérêt général en ligne de mire et avec une équipe motivée, engagée, issue du sérail, au service du projet sportif fédéral, au service de la Fédération et de ses membres.

Aujourd'hui, j'ai à nouveau besoin de votre confiance pour pouvoir nous améliorer, moi la première. Je ne suis pas un prix Nobel, mais je ne suis pas non plus une influenceuse Instagram. Je suis une bosseuse engagée, passionnée, exigeante. J'aime profondément les sports de glace, mieux que ça, ils font partie de mon ADN.

Donc, je m'en remets à vous, à vos bulletins de vote. Et, si vous le souhaitez, et simplement si vous le souhaitez, je serais ravi de poursuivre l'aventure à vos côtés. Merci beaucoup. [applaudissements]

Céline MOTHES

Merci à vous deux. Nous allons donc passer au vote.

Madame Gwenaëlle Gigarel-Noury est élue présidente de la Fédération française des sports de glace avec 52,3 % des votes contre 47,7 % des votes pour Madame Pechalat.

Nathalie PECHALAT

Élection au poste de président de la FFSG

Date du vote : 25/06/2022 - 12h36	Mode de scrutin : Secret
Votants : 136	Abstentions : 0
Voix totales : 891	
Voix exprimées : 864	Non votés : 27
Majorité absolue des voix exprimées : 433	Sièges : 1

NOURY Gwenaëlle	452 voix	Élu(e)
PÉCHALAT Nathalie	412 voix	Non élu(e)

Puisque ma mission s'arrête aujourd'hui, je voulais remercier toutes les personnes qui ont bien voulu collaborer avec nous pour faire avancer cette fédération. Je vous souhaite bonne chance, bon vent, bon courage pour la suite. Je serai là cet après-midi quoi qu'il arrive. [applaudissements]

Céline MOTHES

Madame Noury, un petit mot ?

Gwenaëlle GIGAREL-NOURY

C'est un grand moment. Je voudrais remercier tous ceux qui ont voté ce jour pour moi, mais aussi les autres, parce que nous sommes une fédération. La Fédération, c'est tout le monde.

Je voudrais aussi féliciter Nathalie qui a fait une superbe campagne. Il n'y a aujourd'hui pas de vainqueur, pas de vaincue. Je suis vraiment très émue et j'ai envie de continuer une belle aventure avec vous, les clubs et tous les acteurs.

La journée est encore longue, elle n'est pas finie. Je vais vous remercier et j'espère que vous allez me donner une bonne équipe, notamment au niveau des CSN. Je vous remercie tous et je vous dis à plus tard pour mettre au point cette belle équipe.

Intervenant

Céline, je pense qu'il est extrêmement important de connaître maintenant **les membres des** prochains présidents de CSN, afin d'éclairer les présidents, parce que cela va être extrêmement déterminant.

Céline MOTHES

Au temps pour moi. Madame Noury va nous dire cela tout de suite.

Gwenaëlle GIGAREL-NOURY

C'est ce que je m'apprêtais à faire. Au niveau des CSN, je propose Monsieur Pascal Henri pour les sports extrêmes, Madame Delphine Harold pour le ballet, Madame Elisabeth Louesdon pour le patinage artistique, Monsieur Éric Le Mercier pour la danse sur glace, Laurent Moreau pour le PAS (patinage artistique synchronisé) et Madame Alexandra Bock pour le BLS. Il reste deux commissions pour lesquelles j'aimerais passer par des états généraux. Ce serait évidemment pour le curling et pour le patinage de vitesse. Je vous remercie.

Céline MOTHES

Merci. Nous enchaînons avec l'allocution du président du conseil fédéral, Monsieur Michel Abravanel.

VII. Allocution de Michel Abravanel, président du Conseil fédéral

Michel ABRAVANEL

Mesdames et messieurs les représentants de clubs, de ligues et de comités départementaux, chers amis, j'ai à nouveau le plaisir et l'honneur de vous présenter le compte-rendu des activités du Conseil fédéral depuis notre dernière Assemblée générale ordinaire.

Dans la continuité de 2020, le Conseil fédéral a conservé une activité soutenue et remplit ses missions, en dépit des contraintes matérielles induites par le covid 19. Nous avons ainsi été amenés à revoir nos méthodes de travail, en ayant recours de manière quasi systématique aux méthodes de réunions émergentes, telle que la visioconférence intégrale ou en mode mixte, en remplacement occasionnel du mode présentiel.

Vous voyez ici, les missions principales du Conseil fédéral que vous connaissez, je suppose : mission de surveillance de l'exécution de la décision de l'Assemblée générale, mission de contrôle des décisions et des propositions du Bureau exécutif, mission de validation de nouvelles demandes d'affiliation, de présentation des comptes à l'Assemblée générale, l'adoption des règlements administratifs et sportifs à soumettre à l'Assemblée générale, des autorisations non préalables à certains types d'engagements fédéraux et des propositions tous azimuts sur les textes et leurs amendements possibles.

Depuis notre dernière Assemblée générale, le Conseil fédéral s'est réuni à cinq reprises, en septembre, décembre, janvier, avril et mai pour entendre les comptes rendus de l'activité fédérale conduite par le Bureau exécutif et pour sa partie, par la direction technique nationale, pour prendre connaissance des résultats et des prévisions financières et se prononcer sur les questions relevant de sa compétence ou en réponse aux demandes de l'exécutif fédéral.

Parallèlement à ces trois réunions, trois consultations par internet ont également été organisées, en juillet et août 2021, afin de répondre à des demandes d'affiliation urgentes. Il s'agissait spécifiquement des clubs de Samoëns et Orléans, afin de leur permettre de démarrer la saison normale et également plus récemment pour reconstituer la CSOE, commission de surveillance des opérations électorales.

En ce qui concerne les domaines d'intervention du Conseil fédéral, nous avons bien sûr été amenés, comme chaque année, à examiner et valider les modifications des règlements sportifs proposés par les CSN. Par ailleurs, dans le cadre de sa mission de contrôle, le Conseil fédéral, après avoir écouté les commentaires du commissaire aux comptes, a validé le 21 mai dernier la présentation des comptes annuels à l'Assemblée générale. Comme chaque année, la réunion consacrée à la validation des comptes annuels a donné lieu à un contrôle préalable, par un tandem constitué de Brigitte Gaspar, vice-présidente du Conseil fédéral, et par moi-même, des éléments financiers qui affectent significativement nos résultats. Le contrôle de cette année s'est porté sur les mouvements de trésorerie et l'évolution du cash-flow au cours des deux dernières années. Nous n'avons rencontré aucune difficulté dans la communication de ces documents ou la pertinence des mouvements, ni sur les commentaires ou explications apportés. Je tiens à remercier vivement Isabelle Canapa pour la qualité de sa collaboration lors de ce contrôle.

Dans la perspective des élections fédérales, le Conseil fédéral a également été amené à modifier la composition de la commission de surveillance des opérations électorales (CSOE), afin de tenir compte des incompatibilités statutaires découlant des candidatures de certains de ses membres. Entre les réunions du Conseil, j'ai, en tant que président du Conseil fédéral, été invité à assister à chaque réunion du Bureau exécutif, pour être informé ou consulté sur les événements fédéraux et pouvoir relayer ces informations aux membres du Conseil fédéral.

Pour faire une synthèse de ces réunions, je vous confirme que le Conseil fédéral a pu constater la relance des activités de la Fédération, en dépit des contraintes et incertitudes qui ont prévalu, en lien avec la pandémie. Nous pouvons également témoigner du fonctionnement, certes perfectible, mais, globalement satisfaisant de nos instances (Bureau exécutif, Conseil fédéral, commission sportive nationale) qui se réunissent, débattent, valident ou proposent et de la permanence de la communication avec le Bureau exécutif.

Le suivi financier mis en place par la trésorière a donné lieu lors de chaque réunion à une présentation actualisée des situations comptables et de la trésorerie. Ces importants points de situation ont souligné une fois de plus notre dépendance à l'organisation, à la tenue de manifestations et de grands événements qui, avec l'apport des partenaires, concourt ou conditionne nos équilibres financiers. À ce titre, la vigilance et la prudence restent de mise.

Je n'oublierai pas les informations communiqué lors de chaque réunion, par la direction technique nationale, en la personne de Frédérique Blancon, notre DTN, sur nos athlètes, une révolution, les difficultés qu'ils peuvent rencontrer et surtout leurs résultats. La priorité en la matière reste bien sûr la recherche et la mise en place d'un accompagnement toujours plus performant et adapté à chacun.

Les comptes rendus de la secrétaire générale, sur l'évolution des prises de licences, les réorganisations humaines et matérielles des services de la Fédération et les points essentiels de son administration ont permis au Conseil fédéral d'être en permanence informé du fonctionnement administratif de notre Fédération.

Enfin, les demandes d'affiliation, généralement bien documentées, ont fait l'objet d'une attention soutenue, dans le respect de nos textes et de l'intérêt de la Fédération.

Je tiens à remercier l'ensemble du personnel fédéral et les cadres de la DTN pour la qualité de leur coopération avec l'instance de contrôle et de surveillance qui est, et que doit rester, le Conseil fédéral.

Ces remerciements s'étendent aux membres du Bureau exécutif et à l'ensemble du Conseil fédéral, à tous les élus des CSN, et plus généralement, aux dirigeants des clubs, comités départementaux et ligues régionales, sans lesquels il n'existerait pas cette Fédération des sports de glace que nous aimons tant et qui mérite que l'on se batte pour elle. Je n'oublie pas d'y associer les membres des commissions d'éthique et de discipline qui, bien que ne travaillant pas sous les feux des projecteurs, sont garantes de l'image de la Fédération.

Je terminerai ce compte rendu, par des derniers remerciements chargés d'émotion en ce qui me concerne. J'ai pris la décision, sans aucune obligation ni contrainte, de ne pas me représenter au Conseil fédéral. Après avoir siégé 16 ans au sein de cette instance, comme membre, puis comme vice-président, et enfin, comme président, après avoir collaboré dans ces fonctions, avec quatre présidents et six DTN, je pense qu'il est temps de passer le relais.

J'exprime ma profonde gratitude et mon respect pour chacun des dirigeants que j'ai ainsi côtoyés, au niveau fédéral, des ligues et des clubs. Ce sont eux et leurs sportifs qui ont fait la Fédération des sports de glace. Ce sont leurs valeurs humaines, professionnelles et leur engagement au quotidien qui écrivent l'histoire de la Fédération, qui ont permis que nous soyons ensemble aujourd'hui. Merci à eux, merci à vous.

Applaudissements

Nathalie PECHALAT

Au nom de la Fédération et de tous ses membres, un grand merci à toi, Michel, pour ta contribution longue, apaisée et toujours bien éclairée. Merci.

Céline MOTHES

Alors, nous allons passer à l'élection des membres aux postes des différents collèges du Conseil fédéral.

VIII. Election des membres aux postes des différents collèges du Conseil fédéral.

Céline MOTHES

Une suite de résolutions va vous être présentée. Vous appuyez à chaque fois sur les personnes que vous souhaitez voir élues.

- **Collège des athlètes de haut niveau**

Il n'y a qu'un seul candidat, Monsieur Noël-Antoine Pierre. Le vote est ouvert.

Monsieur Noël-Antoine Pierre est élu à 100% de voix pour.

Élection des membres aux postes du collège Athlète de haut niveau au Conseil fédéral

Date du vote : 25/06/2022 - 12h55	Mode de scrutin : Secret
Votants : 136	Abstentions : 108
Voix totales : 891	Non votés : 42
Voix exprimées : 741	Sièges : 1
Majorité simple des voix exprimées	

PIERRE Noël Antoine

741 voix

Unanimité

- **Collège des médecins**

Il y a deux candidats. Pour, Madame Pascale Licari, tapez 1 et pour Monsieur Patrick Martin, tapez 2. Le vote est ouvert.

Madame Pascale Licari est élue membre du Conseil fédéral, pour le collège médecins.

Élection des membres aux postes du collège Médecin

Date du vote : 25/06/2022 - 12h58	Mode de scrutin : Secret
Votants : 136	Abstentions : 113
Voix totales : 891	Non votés : 50
Voix exprimées : 728	Sièges : 1
Majorité simple des voix exprimées	

LICARI Pascale
MACHIN Patrick

443 voix
285 voix

Élu(e)
Non élu(e)

- **Collège de la ligue Nouvelle Aquitaine.**

Le candidat est Éric Bergerou. Les votes sont ouverts.

Monsieur *Éric Bergerou* est élu au poste de membre du Conseil fédéral, pour la ligue Nouvelle Aquitaine.

Élection des membres aux postes du collège Ligue Nouvelle Aquitaine

Date du vote : 25/06/2022 - 13h00	Mode de scrutin : Secret
Votants : 136	Abstentions : 234
Voix totales : 891	
Voix exprimées : 586	Non votés : 71
Majorité simple des voix exprimées	Sièges : 1

BERGEROU Éric	586 voix	Unanimité
----------------------	-----------------	------------------

➤ Collège de la ligue Pays de la Loire

Élection des membres aux postes du collège Ligue Pays de Loire

Date du vote : 25/06/2022 - 13h02	Mode de scrutin : Secret
--	---------------------------------

Votants : 136	Abstentions : 115
Voix totales : 891	
Voix exprimées : 717	Non votés : 59
Majorité simple des voix exprimées	Sièges : 1

COLLARDEY Michaël	717 voix	Unanimité
--------------------------	-----------------	------------------

Le candidat est Monsieur Michaël Collardey. Le vote est ouvert. *Monsieur Michaël Collardey* est élu au poste de membre du Conseil du fédéral, pour la ligue Pays de la Loire.

➤ Collège de la ligue Centre Val-de-Loire

Monsieur Claude Deschamps est candidat. Le vote est ouvert.

Monsieur Claude Deschamps est élu membre du Conseil fédéral pour la ligue Centre Val-de-Loire.

Élection des membres aux postes du Collège Ligues Centre val de loire

Date du vote : 25/06/2022 - 13h04	Mode de scrutin : Secret
Votants : 136	Abstentions : 107
Voix totales : 891	
Voix exprimées : 588	Non votés : 196
Majorité simple des voix exprimées	Sièges : 1

DESCHAMPS Claude	588 voix	Unanimité
-------------------------	-----------------	------------------

➤ Collège de la ligue Occitanie

Madame Dolma Garcia est candidate. Les votes sont ouverts.

Madame Dolma Garcia est élue membre du Conseil fédéral pour la ligue Occitanie.

Élection des membres aux postes du Collège Ligues Occitanie

Date du vote : 25/06/2022 - 13h05	Mode de scrutin : Secret
Votants : 136	Abstentions : 112
Voix totales : 891	
Voix exprimées : 625	Non votés : 154
Majorité simple des voix exprimées	Sièges : 1

GARCIA Dolma	625 voix	Unanimité
---------------------	-----------------	------------------

➤ Collège de la ligue Île-de-France

Madame Brigitte Gaspar est candidate.

Madame Brigitte Gaspar est élue membre du Conseil fédéral, pour le collège Île-de-France.

Élection des membres aux postes du Collège Ligues Ile de France

Date du vote : 25/06/2022 - 13h07	Mode de scrutin : Secret
Votants : 136	Abstentions : 173
Voix totales : 891	
Voix exprimées : 643	Non votés : 75
Majorité simple des voix exprimées	Sièges : 1

GASPAR Brigitte	643 voix	Unanimité
------------------------	-----------------	------------------

➤ Collège de la ligue Grand-Est

Le candidat est Monsieur Ghislain GASS.

Monsieur Ghislain GASS est élu membre du Conseil fédéral pour le collège de la ligue Grand-Est.

Élection des membres aux postes du Collège Ligues Grand est

Date du vote : 25/06/2022 - 13h08	Mode de scrutin : Secret
Votants : 136	Abstentions : 174
Voix totales : 891	
Voix exprimées : 574	Non votés : 143
Majorité simple des voix exprimées	Sièges : 1

GASS Ghislain

574 voix

Unanimité

➤ Collège de la ligue Normandie

Le candidat est Ludovic Le Guennec.

Monsieur Ludovic Le Guennec est élu membre du Conseil fédéral pour le collège de la ligue Normandie.

Élection des membres aux postes du Collège Ligues Normandie

Date du vote : 25/06/2022 - 13h10	Mode de scrutin : Secret
Votants : 136	Abstentions : 125
Voix totales : 891	

Voix exprimées : 645
Majorité simple des voix exprimées

Non votés : 121
Sièges : 1

LE GUENNEC Ludovic

645 voix

Unanimité

➤ Collège de la ligue PACA

La candidate est Madame Véronique Licari.

Le vote est clos, Madame Véronique Licari est élue membre du Conseil fédéral, au poste collègue ligue PACA.

Élection des membres aux postes du Collège Ligues Paca

Date du vote : 25/06/2022 - 13h12	Mode de scrutin : Secret
Votants : 136	Abstentions : 64
Voix totales : 891	
Voix exprimées : 702	Non votés : 125
Majorité simple des voix exprimées	Sièges : 1

LICARI Véronique	702 voix	Unanimité
------------------	-----------------	------------------

- **Collège de la ligue Bourgogne Franche-Comté**

La candidate est Sylvie Mallinger. Le vote est ouvert.

Madame Sylvie Mallinger est élue membre du Conseil fédéral, collège ligue Bourgogne Franche-Comté.

Élection des membres aux postes du Collège Ligues Bourgogne franche Comté

Date du vote : 25/06/2022 - 13h14	Mode de scrutin : Secret
Votants : 136	Abstentions : 92
Voix totales : 891	
Voix exprimées : 664	Non votés : 135
Majorité simple des voix exprimées	Sièges : 1

MALLINGER Sylvie	664 voix	Unanimité
------------------	-----------------	------------------

- **Collège de la ligue Hauts-de-France**

Le candidat est Monsieur Michel Ravasio.

Monsieur Michel Ravasio est élu membre du Conseil fédéral, au collège ligue Hauts-de-France.

Élection des membres aux postes du Collège Ligues Haut de France

Date du vote : 25/06/2022 - 13h16	Mode de scrutin : Secret
Votants : 136	Abstentions : 95
Voix totales : 891	
Voix exprimées : 643	Non votés : 153
Majorité simple des voix exprimées	Sièges : 1

RAVASIO Michel	643 voix	Unanimité
----------------	-----------------	------------------

- **Collège de la ligue Auvergne-Rhône-Alpes,**

La candidate est Madame Patricia Scoffier.

Madame Patricia Scoffier est élue membre du Conseil fédéral, pour le collège ligue Auvergne-Rhône-Alpes.

Élection des membres aux postes du Collège Ligues Paca

Date du vote : 25/06/2022 - 13h12	Mode de scrutin : Secret
Votants : 136	Abstentions : 64
Voix totales : 891	Non votés : 125
Voix exprimées : 702	Sièges : 1
Majorité simple des voix exprimées	

LICARI Véronique

702 voix

Unanimité

● Collège de la ligue Bretagne

Madame Christelle Sotteau est candidate.

Madame Christelle Sotteau est élue membre du Conseil Fédéral, collège ligue Bretagne.

Élection des membres aux postes du Collège Ligues Bretagne

Date du vote : 25/06/2022 - 13h19	Mode de scrutin : Secret
Votants : 136	Abstentions : 37
Voix totales : 891	Non votés : 87
Voix exprimées : 767	Sièges : 1
Majorité simple des voix exprimées	

SOTTEAU Christelle

767 voix

Unanimité

● Collège bobsleigh, luge et skeleton

Deux candidats sont en lice. Monsieur David Baechler est le candidat numéro 1 et Madame Alexandra Bock, la candidate numéro 2. Le vote est ouvert.

Madame Alexandra Bock est élue membre du Conseil fédéral pour le collège bobsleigh, luge et skeleton.

Élection des membres aux postes du collège Bobsleigh-Luge-Skeleton

Date du vote : 25/06/2022 - 13h21	Mode de scrutin : Secret
Votants : 136	Abstentions : 80
Voix totales : 891	
Voix exprimées : 688	Non votés : 123
Majorité simple des voix exprimées	Sièges : 1

BOCH Alexandra	505 voix	Élu(e)
BAECHLER David	183 voix	Non élu(e)

● Collège curling

Monsieur Bruno Catelin est le candidat numéro 1 et Monsieur Alain Dublanchet, le candidat numéro 2.

Monsieur Bruno Catelin est élu membre du Conseil fédéral, au poste du collège Curling.

Élection des membres aux postes du collège Curling

Date du vote : 25/06/2022 - 13h23	Mode de scrutin : Secret
Votants : 136	Abstentions : 196
Voix totales : 891	
Voix exprimées : 572	Non votés : 123
Majorité simple des voix exprimées	Sièges : 1

CATELIN Bruno	486 voix	Élu(e)
DUBLANCHET Alain	86 voix	Non élu(e)

● Collège danse sur glace

La candidate est Madame Angélique Consigny.

Madame Angélique Consigny est élue membre du Conseil fédéral au poste du collège danse sur glace.

Élection des membres aux postes du collège Danse sur glace

Date du vote : 25/06/2022 - 13h25	Mode de scrutin : Secret
Votants : 136	Abstentions : 156
Voix totales : 891	
Voix exprimées : 615	Non votés : 120
Majorité simple des voix exprimées	Sièges : 1

CONSIGNY Angélique	615 voix	Unanimité
---------------------------	-----------------	------------------

● Collège patinage artistique

Vous avez le choix entre cinq candidats : Pascal Kovelman, Isabelle Médard, Marianne Minard, Noëlle Salfati et Michel Tamisier. Les votes sont ouverts.

Madame Isabelle Medard est élue membre du Conseil fédéral, pour le collège patinage artistique.

Élection des membres aux postes du collège Patinage artistique

Date du vote : 25/06/2022 - 13h27	Mode de scrutin : Secret
Votants : 136	Abstentions : 53
Voix totales : 891	Non votés : 54
Voix exprimées : 784	Sièges : 1
Majorité simple des voix exprimées	

MEDARD Isabelle	274 voix	Élu(e)
KOVELMANN Pascale	259 voix	Non élu(e)
SALFATI Noëlle	165 voix	Non élu(e)
TAMISIER Michel	44 voix	Non élu(e)
MINARD Marianne	42 voix	Non élu(e)

● Collège patinage synchronisé

Monsieur Franck Prieur est candidat. Le vote est ouvert.

Monsieur Franck Prieur est élu membre du Conseil fédéral pour le collège patinage synchronisé.

Élection des membres aux postes du collège Patinage synchronisé

Date du vote : 25/06/2022 - 13h29	Mode de scrutin : Secret
Votants : 136	Abstentions : 80

Voix totales : 891	Non votés : 141
Voix exprimées : 670	Sièges : 1
Majorité simple des voix exprimées	

PRIEUR Franck	670 voix	Unanimité
----------------------	-----------------	------------------

● Collège patinage de vitesse

Nous avons deux candidats : Messieurs Steve Ollivier et Joël Untersinger.

Monsieur Steve Ollivier est élu au Conseil fédéral, collège patinage de vitesse.

Élection des membres aux postes du collège Patinage de vitesse

Date du vote : 25/06/2022 - 13h31	Mode de scrutin : Secret
Votants : 136	Abstentions : 89
Voix totales : 891	
Voix exprimées : 651	Non votés : 151
Majorité simple des voix exprimées	Sièges : 1

OLLIVIER Steve	549 voix	Élu(e)
UNTERSINGER Joël	102 voix	Non élu(e)

● Collège sports extrêmes

Monsieur Alexander Liubchenko **est** candidat.

Monsieur Alexander Liubchenko est élu au Conseil fédéral, pour le collège sports extrêmes.

Élection des membres aux postes du collège Sports extrêmes

Date du vote : 25/06/2022 - 13h32	Mode de scrutin : Secret
Votants : 136	Abstentions : 196
Voix totales : 891	
Voix exprimées : 511	Non votés : 184
Majorité simple des voix exprimées	Sièges : 1

LIOUBCHENKO Oleksandr	511 voix	Unanimité
-----------------------	----------	-----------

Francis FONTANIE

Pour les personnes qui ont été élues au Conseil fédéral, du moins celles qui sont présentes, je vous invite à venir au deuxième étage, à côté de la salle de restauration pour procéder à l'élection du président ou de la présidente et du vice-président ou de la vice-présidente. Les bulletins sont prêts. Là, c'est plus facile car une personne égale une voix. En tant que président de la CSOE, je vais assister à ce scrutin. En partant, laissez vos boîtiers parce qu'on en aura besoin, pour les votes de cet après-midi.

Dernière chose, pour les CSN, l'émargement aura lieu au même endroit que ce matin, sauf que vous venez à la table pour les vérifications des procurations et vous allez ensuite au comptoir. Il y aura 3 personnes pour les 8 CSN afin que cela aille plus vite. Vous irez ensuite dans les salles qui sont dévolues. Merci. A tout de suite.

Céline MOTHEs

Pour les autres, c'est l'heure du déjeuner. Retour en salle à 14h30.

La séance est suspendue pour le déjeuner.

Céline MOTHES

Nous allons reprendre tranquillement. Je vous signale que Ludovic Le Guennec a été élu président du Conseil fédéral et Éric Bergerou, président de la ligue Aquitaine, vice-président du Conseil fédéral. J'appelle maintenant à la tribune, Madame Frédérique Blancon, directrice technique nationale, pour son rapport.

IX. Bilan de la direction technique nationale

Frédérique BLANCON

Bonjours à tous. Je vais vous présenter le bilan de la direction technique nationale. Je remercie mes collègues de m'avoir beaucoup aidé pour la conception de cette présentation.

On commence par la saison sportive. Comme Nathalie a pu vous en parler, c'était une saison sportive particulière puisque c'était l'année des Jeux olympiques. C'était une année singulière, pas évident, parce que la Covid a pris le dessus et a un peu guidé la préparation finale de cette saison. Cela été difficile. Malgré tout, on a eu 18 athlètes sélectionnés, la fameuse médaille olympique tant attendue, qui s'est enfin réalisée. Puis, on a eu des résultats plutôt mitigés, mais, riches en enseignement quand on a pu faire ensuite les bilans.

Cela a été une année riche en résultats. Il y a eu ces Jeux, les championnats du Monde, et notamment à Montpellier, pour le patinage artistique et la danse sur glace, qui ont mis en avant de beaux résultats aux championnats du Monde, au niveau des individuels, avec Adam Siao Him Fa, Kevin Aymoz et le couple artistique qui a fait une superbe 8^{ème} place. Il y a eu également au Festival olympique de la jeunesse Européenne, où il y a eu une belle médaille d'or de Laurine. De beaux résultats. Enfin, le couple médaillé olympique confirme vraiment son potentiel, sa performance.

Pour le patinage artistique synchronisé, cela a été deux années difficiles parce que c'est un sport d'équipe et qui a donc vraiment eu des difficultés à pouvoir s'entraîner. Malgré tout, ils finissent 12^{ème} aux championnats du Monde, de même que les séniors. Les équipes ont su être compétitives, malgré un contexte vraiment particulier.

Sur la vitesse, le short-track, pour le coup, les jeunes ont fait une très belle saison sportive, notamment, au Festival olympique de la jeunesse, de très belles prestations, comme vous pouvez le voir.

Pour les séniors, Quentin Fercoq remporte une superbe médaille d'argent au 500m. C'était bien parce qu'aux Jeux olympiques, ils n'avaient pas pu concrétiser tout le travail qu'ils avaient pu fournir, ce qui était vraiment dommage. La Covid a vraiment enrayé cette préparation finale mais ils ont pu obtenir ce résultat aux championnats du monde. C'était vraiment très bien pour cette équipe séniors.

Sur la longue piste, les jeunes ont fait également de très bons résultats, 2^{ème} coupe du Monde pour Germain Deschamps et 5^{ème} place au général aussi pour Martin Belloir et Timothée fait une neuvième place. C'est vrai que cela été difficile. La DTN est aidée par le Roller qui nous fournit les athlètes. Il a eu quelques petites difficultés relatives à sa préparation et à sa blessure également.

Sur le bobsleigh, notamment le skeleton, Agathe Bessard a fait une médaille d'or, au championnat d'Europe junior. Elle prend ensuite la 13^{ème} place au championnat du Monde junior. Le bobsleigh a enregistré de beaux résultats aux Jeux olympiques et a pratiquement rempli tous les objectifs fixés, sauf le bobsleigh à 4. Cela n'a pas été facile et, comme on vous l'a dit, faire les tests events nous a vraiment beaucoup coûté, aussi bien en argent qu'en énergie. Cela a été très lourd mais ils ont réussi malgré tout à y aller. On a eu beaucoup de nuits blanches mais ils ont été présents à ces Jeux olympiques.

Au curling, cela se structure. Il y a cet accès au haut niveau pour lequel on essaie de travailler. Il y a eu quelques résultats, aux championnats d'Europe B où les garçons finissent 10^{ème}, les filles 8^{ème} aux championnats d'Europe C, et malheureusement, une compétition stoppée pour les championnats du Monde juniors.

L'ice cross est une nouvelle discipline qui fait partie des sports extrêmes. C'est l'une des disciplines que l'on structure, qui joue le jeu de la logique fédérale. Cette discipline était en effet en dehors du milieu fédéral. Elle s'exprime vraiment bien avec les contraintes fédérales, ce qui est parfois lourd pour eux puisqu'ils ne sont pas dans cette logique. Il y a eu de très beaux résultats, ils étaient pratiquaient tous sur le podium, ce qui laisse présager par la suite de beaux résultats.

Par rapport à tous ces résultats, cette année, nous avons accompagné 126 sportifs répertoriés sur la liste ministérielle (seniors, élite et relève), plus les autres listes espoirs et collectifs nationaux. 33 conventions d'objectifs ont été signées, prioritairement pour les athlètes élites, seniors et relèves, avec différentes aides (aides sociales, aides à l'entraînement, aides à la performance). Des entretiens ont été menés avec eux. Ils s'organisaient autour de leurs doubles projets, sportif, professionnel, universitaire ou scolaire. Pour ceux qui n'étaient pas conventionnés, on a eu aussi des aides individualisées pour les athlètes qui étaient aux portes des listes ministériels. Enfin, pour des sportifs en devenir, on a mis en place des aides collectives. En l'occurrence, on a pu les aider, notamment à travers des stages et des regroupements. Ces stages et ces regroupements, on a essayé de les coupler, quand on pouvait parce que les sages étaient assez lourds, avec les formations sur la lutte contre les violences avec l'association Colosse aux Pieds d'argile.

Cet accompagnement, comme je vous l'ai dit, était sur le domaine sportif, mais aussi, sur leurs projets professionnels ou scolaires. On a même parlé parfois de triple projet, comme vous pouvez l'entendre, le projet personnel, puisqu'un athlète doit être épanoui pour percer sur tous les plans.

Cette année, une personne a été vraiment dédiée aux suivis socioprofessionnels, Bertrand Reynaud, qui ne s'occupe que de cet accompagnement avec des partenaires institutionnels sur lesquels on a pu s'appuyer, l'Agence nationale du sport, les maisons régionales de la performance, le CNO, les régions, voire aussi, quelques départements, avec des partenaires sur des formations à distance, notamment l'université de Grenoble. Cette année, on a signé deux CIP, l'un avec Pôle emploi Occitanie et Study, les formations à distance. Une supplémentaire est en cours avec Toyota.

On a eu deux emplois réservés INSEP, plus un peut-être, et à notre grande surprise, on a eu dernièrement deux postes pour l'Armée des champions, notamment pour l'Armée de terre. C'était vraiment la première fois que l'on avait cela et on en a eu deux, notamment pour le bobsleigh. On a eu un poste police, et en cours de finalisation, on a

un CDD avec la SNCF qui concerne Adam. Cela a été vraiment une belle année, sur l'accompagnement du double projet.

On a organisé les disciplines en leur donnant des orientations avec cette logistique d'un continuum partant du développement à la haute performance, en organisant et en tenant compte aussi des appétences et des compétences d'une équipe DTN qui a été réduite. Cela n'a pas toujours été facile de trouver le système efficace pour soutenir les disciplines et toutes les disciplines, il y en a quand même 12, dont 8 olympiques. Cette organisation des disciplines s'est fait en fonction des disciplines à travers des structures comme des CREPS, mais aussi à travers des clubs qui étaient répertoriés dans le projet fédéral de performance et des associations sportives.

Nous avons commencé cette année à mettre dans cette organisation des disciplines tout un aspect innovant et technologique, c'est-à-dire, que l'on a pu mettre en place Fulgur, Sporttesting, des plateformes et des logiciels pour accompagner la performance. Nous avons fait l'acquisition de 4 machines à rotation, dont vous a parlé la Présidente. Face à ces résultats, à cette saison particulièrement riche en résultats, plus ou moins bons d'ailleurs, l'Agence nationale du sport a souhaité mettre en place avec nous des diagnostics disciplinaires qui se sont organisés autour de la question. L'Agence a effectivement deux axes, l'axe de développement et l'axe haute performance. En l'occurrence, on a travaillé, avec l'axe de la haute performance mais sans vouloir opposer le développement puisque l'un et l'autre se nourrissent mutuellement. Ces diagnostics ont tourné autour de plusieurs thématiques dont les principales étaient les évolutions réglementaires, les forces et les faiblesses de la concurrence, les déterminants de la performance.

On n'a pas encore fini ces bilans. Ils se finiront donc à la fin du mois de juin. Il en ressort que toutes les disciplines qui ont été sollicitées pour ce diagnostic ont des potentiels et un niveau de maturité différents. De ce fait, il y aura un accompagnement différent, des orientations et des objectifs très spécifiques.

Les structures, l'organisation, comme je vous le disais, fragile, parce que l'on n'était pas forcément très nombreux, avec un invité qui est venu au dernier moment, la Covid, et qui finalement, nous a pas mal amené à réorienter, à se réadapter constamment, n'ont pas forcément donné le résultat escompté et le projet de performance aurait pu être encore plus précisé.

Voilà, de manière générale, ce qu'il ressort de ces diagnostics qui vont se terminer fin juin et qui vont nous aider à nous donner, avec l'Agence, puisque c'est elle qui nous accompagne sur le contrat de performance, qui vient de nous verser 1 200 000 euros et qui nous a donné pour les Jeux olympiques un supplément de 1 117 000 euros pour faire face aux difficultés que l'on a eues, notamment, avec les tests events.

On a eu vraiment cette année une volonté vraiment de structurer. Pour le haut niveau, c'est structuré par rapport à cette relève, qui est vraiment importante. D'ailleurs, même l'Agence qui ne voit que les médailles commence aussi à se soucier de la relève.

Pour cette relève, on a mis en place le plan de détection que l'on a pu vous présenter il y a quelques jours. On a beaucoup réfléchi, ce n'était pas simple. On s'est appuyé sur plusieurs entraîneurs et l'équipe DTN a été également sollicitée. Cette détection va commencer au deuxième semestre 2022. Elle va porter dans un premier temps sur les

disciplines d'expression. Pour ce qui concerne les autres disciplines, l'équipe DTN va être amenée à travailler cela pendant les grandes vacances.

Pour ce qui y est des disciplines d'expression, elle est organisée de manière relativement simple, mais moins facile à utiliser. La volonté était de ne pas perdre de temps à traiter des données dont on a du mal ensuite à se servir. Elle est organisée par rapport à des tests physiques, ce que l'on attend d'un patineur, les qualités physiques à mettre en avant et de manière innée, **quel est** le potentiel du petit qui va entrer dans ce processus. Puis, viennent les qualités techniques. Pour la troisième étape, il s'agit de proposer un suivi, de les faire travailler par rapport à ce que l'on aura pu voir par rapport au groupe (les faiblesses, les forces).

Pour finir, un dernier test permettra de constituer le collectif fédéral. Cela commencera par la première journée qui sera mise en place par les clubs. Les objectifs se portent à l'horizon 2034- 2038, si on est vraiment très précis.

Structurer c'est aussi par rapport au développement et à la formation. On vous a parlé de la formation. Cela a été compliqué pour nous, juste pour vous dire, on devait osciller entre 1,5 et 2 emplois à temps complet. En revanche, on a vraiment mis l'accent sur la formation : on a incité les jeunes à se former, par les formations fédérales, le Brevet fédéral premier niveau où l'on a pu former 120 initiateurs et 70 sont en cours. Ce Brevet fédéral premier niveau a été complètement refait par rapport à une organisation différente qui mixte le présentiel et le distanciel. Les cadres se sont formés à cette nouvelle formation qui était également nouvelle pour eux. Le Brevet fédéral deuxième niveau va être lui aussi revu. Il y a eu par ailleurs la mise en place de réunions de formation avec les correspondants de formation pour qu'ils s'approprient cet outil, qui n'était vraiment pas simple et nouveau pour tout le monde.

Nous avons engagé des formations, professionnelles ciblées. Cette année, nous avons vraiment mis l'accent sur le DEJEPS qui est une formation des entraîneurs. On a eu pour le haut niveau, en partenariat avec le CREPS de Voiron, 9 stagiaires, 10 stagiaires pour la formation classique qui s'est faite au CREPS de Reims. Sur ces 19 stagiaires, 14 ont réussi, 2 sont en attente de rattrapages et 3 ont eu un étalement en tant que sportifs de haut niveau. Les formations pour les sportifs de haut niveau s'étalent sur 2 ans. On essaie de caler les contenus des formations au regard de leur planification. Il y aura la poursuite du DE pour les SHN (sportifs de haut niveau) avec le CREPS de Voiron. On continue à les former, on en aura sans doute 6. On va mettre en place dès Septembre le BP, DABP avec option. Ce BP se fera avec le CREPS de Reims et sera pour le coup tout public. On a pu également négocier avec le CREPS, les sportifs de haut niveau pourront également se former car le BP s'étalera sur deux ans.

Juste pour resituer, pour aller vite, quand on est sur de l'entraînement, on est sur un DE, ce que l'on a fait actuellement et ce que l'on va poursuivre, pour les sportifs de haut niveau. Sur l'animation, l'accueil, la prise en charge des différents publics, l'initiation, on est sur un BP, ce que l'on va mettre en place en dès septembre. On avait parlé de CQP : 2 cadres sont partis et ont bloqué ce CQP qui est à présent en attente. On a essayé de recruter, le ministère nous a donné la possibilité de recruter une personne en formation, mais c'est extrêmement complexe de recruter en formation. Ces postes n'attirent pas forcément. On était beaucoup de fédérations à chercher, mais malheureusement, on n'a pas trouvé. Nous allons relancer, mais ce dossier est tellement complexe que l'on a un peu de mal. Nous ne perdons pas toutefois espoir.

Il y en a eu un certain nombre de formations à l'écoute du terrain. On a mis en place, fin 2020, des formations, Entraîneurs 2022 et Entraîneurs 2026.

Pour ce qui est du programme Entraîneurs 2022, certains ont été formés par le biais de l'Insep, avec qui on avait mis en place une convention. Concernant Entraîneurs 2026, on a vu avec l'Insep et cela va repartir. Il va y avoir trois regroupements dans l'année plus un suivi individualisé. C'est aussi une formation qui a eu lieu pendant les championnats du Monde dont le thème était « de l'accès au niveau vers la haute performance » avec différents interlocuteurs, différents experts. Une formation a été lancée récemment, au début du mois, sur la formation continue du jeune patineur.

Ont été mises en place, également, des formations plus ciblées : la formation handi sports de glace effectuée par un cadre fédéral, Nathalie Robert, qui le fait d'ailleurs chaque année, la formation « prévention et citoyenneté numérique », qui était une demande et qui a été ouverte à tous, non pas forcément pour les stagiaires en formation DE. Elle portait sur les réseaux sociaux.

A venir, nous souhaitons mettre en place une formation « mise à jour des connaissances des règlements, des compétitions » et une réunion avec la CFE (commission fédérale des entraîneurs) pour essayer de définir les différentes formations continues au cours de la saison suivante.

Par ailleurs, la DTN avait vraiment à cœur de garder le savoir-faire des entraîneurs. Souvent, les entraîneurs partent et ne nous donnent pas forcément leurs savoirs, leurs compétences.

Au départ, c'était ça. Cela s'est transformé en memento des sports de glace, qui continue. C'est Catherine Glass qui le mène. Elle s'est un peu tirée les cheveux cette année et même l'année dernière. En effet, quand il y a les Jeux olympiques, ce n'est malheureusement pas la priorité, mais, elle a quand même réussi à les faire travailler dessus. Il y a beaucoup de fiches, beaucoup d'éducatif, beaucoup de vidéos mais c'est un travail très lourd. Néanmoins, il se poursuit et il s'enrichit. On le fait sur trois disciplines et Catherine tient bon. C'est parfait, continue.

La structuration passe aussi par la formation normale et le développement. On parle beaucoup de haute performance mais la haute performance, si on a des supers résultats, nous fait venir du monde. De la même manière, si on a beaucoup de licenciés, cela nous permet d'avoir une base importante pour amener des sportifs au plus haut niveau.

Le PSF 2022 qui vient de se terminer est à l'image de celui de 2021. On a eu 61 dossiers avec 123 actions, ce qui est important. La particularité de cette année, **c'était vraiment d'essayer** que les ligues s'emparent du projet, afin que l'année suivante, elles aient, accompagnées aussi des cadres d'Etat, un rôle beaucoup important pour vraiment s'emparer de ce qui se fait sur leur région et d'avoir un rôle sur ces actions de développement **et aussi éviter les doublons. Effectivement**, on a pu constater qu'il y avait parfois des doublons. C'est dommage parce qu'on aurait pu utiliser ces actions autrement.

Les actions ont essentiellement porté sur la promotion des sports de glace, donc on est tout à fait dans le dispositif. Des actions commencent à se mettre en place sur le développement durable. On en a 10, ce qui est encourageant. On va continuer également à promouvoir ce type d'actions. Enfin, on avait la possibilité de faire des

actions vers la pratique compétitive, mais seulement 15 %. Les actions ont été menées aussi bien par les ligues, les clubs, que les CD.

Le contrat de développement, qui a commencé en 2018 et se termine cette année, est dédié vraiment au développement. Nous, nous l'avons orienté vers des disciplines plus confidentielles. Cela nous a permis d'aider aussi bien le patinage artistique synchronisé, qui souhaite en plus avoir cette reconnaissance de haut niveau. C'était un moyen de pouvoir l'aider puisqu'il n'était pas sur le contrat de performance. Nous avons pu en outre aidé le curling, les sports extrêmes, la luge sur roulette. On a acquis un certain nombre de luges sur roulette pour développer cette pratique. **Ce contrat de développement nous a permis au moins de pouvoir travailler et d'amener à structurer ces disciplines.**

Nous avons eu aussi comme autre action, mais qui dure depuis un petit moment, c'est Nathalie Robert qui s'est vraiment investie sur ce dispositif, qui s'appelle forme-glisser.

On avait aussi vraiment envie de parler à un public plus adulte, avec l'application « sport santé » où il y a un tas d'exercice, soit de renforcement musculaire, de souplesse, mais aussi des circuits training à faire sur glace. Cette idée nous est venue comme ça et Nathalie a pris vraiment ce sujet à cœur. Cela va être la dernière année. Cela marche bien mais pourrait encore mieux marcher. On va essayer encore de l'exposer davantage.

C'est également des actions sport santé. On s'est aperçu que 13 clubs avaient des projets portés par rapport à cette thématique. Des éducateurs sportifs se forment par le biais de plateformes régionales, par le Mouvement sportif. C'est aussi le calendrier digital, « santé-vous sport », où on passe régulièrement des petites vidéos de tous les sports, mettant donc en avant les disciplines sous l'angle le plutôt santé.

Et puis, ce sont des actions fédérales, dont une que vous connaissez, qui est « sports de glace en liberté ». Elle porte sur le ice-cross sur une patinoire. On a eu cette action lancée par la Présidente, et dont nous nous sommes emparés, qui est que « révèle tes supers pouvoirs ». On a souhaité prendre cette action comme un fil rouge, la décliner en fonction des disciplines et faire des actions de développement. La ligue Auvergne-Rhône-Alpes l'a fait et cela a très bien marché. On souhaitait la poursuivre et la décliner.

N'oublions pas notre action « rouler-glisser », qui est une action plutôt dirigée vers les écoles. Cette année, on a fait rentrer le hockey sur glace qui était intéressé. De ce fait, nous sommes trois fédérations à mettre en place ce dispositif. L'USEP s'en est emparé pour l'animer. On voudrait la poursuivre mais l'orienter un peu différemment, plutôt sur la formation des professeurs des écoles.

On retrouve également l'handisport. 60 Clubs ont un projet handisport de glace et se sont vraiment investis sur ce type de pratique. D'ailleurs, il y a eu cette année l'intégration d'une catégorie synchro à la Coupe de France. Cette inclusion commence à prendre forme, à s'étoffer. En outre, on a une aide fédérale pour le développement et pour le fonctionnement des ligues, qui sont les conventions d'objectifs des ligues. En 2022, vous avez pu d'ailleurs avoir le premier versement, pratiquement 80 000 euros ont été dédiés au fonctionnement des ligues à travers la ristourne des licences, et un versement, que vous connaissez, pour la formation des brevets fédéraux. On a poursuivi cette action avec 30 % en juin et septembre. En décembre, on réactualise, on verse le restant en fin d'année. On a cette volonté de mettre en place, comme il a pu y avoir il y a trois ans, des actions partagées, ligue et CSN.

Voilà, J'en ai terminé concernant le développement et le bilan de la DTN. Un grand merci aux CTS qui m'ont bien aidés. Cela n'a pas été simple, on n'a pas été très nombreux, mais on a été bien soudé et on a essayé de faire ce que l'on a pu.

Céline MOTHEs

Merci beaucoup, Frédérique. Après le rapport de la DTN, nous allons enchaîner avec l'intervention de Monsieur Anthony Leroy, président de la CFOA (commission fédérale des officiels d'arbitrage).

X. Rapport d'activité de la CFOA (commission fédérale des officiels d'arbitrage)

Anthony LEROY

Mesdames et messieurs les présidents des clubs, bonjour à tous. Je suis très fier de vous présenter aujourd'hui les travaux de la commission que j'ai présidée entre 2018 et 2022. Mon équipe est toute resserrée, elle est composée de cinq personnes. C'est une commission statutaire. Je vais vous la présenter parce qu'il y a parmi vous de nouveaux présidents, de nouveaux dirigeants. Je vais juste vous ambiancer en présentant la commission des arbitres et des juges sportifs de la Fédération.

L'arbitrage en France comprend aujourd'hui à peu près 210 000 juges et arbitres sportifs, parmi toutes les fédérations olympiques, non olympiques, délégataires dans plus de 70 fédérations. Au sein de la Fédération française, le contingent est composé de 430 officiels qui tapissent un peu toutes les disciplines, c'est l'ADN de notre fédération, donc, 12 sports, 8 olympiques et 432 officiels d'arbitrage qui composent le contingent et qui font tourner les événements que vous organisez les week-end dans vos structures.

La commission fédérale des officiels est prévue par le code du Sport, au sens de la commission des juges et arbitres sportifs. C'est une commission statutaire de la Fédération française. Elle est chargée, entre autres, du perfectionnement et de la formation du corps arbitral. Le contexte est posé, et à présent, je vais donner quelques chiffres, pour que vous puissiez prendre connaissance de ces acteurs qui composent la famille fédérale.

Le contingent, comme je vous le disais, est composé au 31 décembre 2021, ce sont les chiffres qui ont été déclarés au ministère, de 432 personnes. Nous sommes dans une tendance baissière depuis 2018. Il est vrai que la Covid a précipité une partie du contingent vers d'autres horizons. On a réussi à circonscrire un peu les départs mais en deux ans, on a perdu à peu près une trentaine de personnes. Ces personnes se sont réorientées tout simplement vers d'autres horizons des loisirs, se recentrer sur des activités familiales ou tout simplement, se sont réorientées vers d'autres activités.

Ce phénomène est conjoncturel. Il s'applique à l'ensemble des fédérations qui comportent des officiels d'arbitrage. Une précision importante : pendant les deux dernières années qui précèdent, nous n'avons pas pu recruter parce que nous ne pouvions pas assurer de rassemblement. Nous ne pouvions donc pas réunir des nouveaux officiels dans les salles de classe ou de cours pour les former. Par conséquent, on n'a pas pu compenser ce que l'on perdait. Néanmoins, il y a un horizon qui se dégage et je vous montrerai les chiffres qui sont assez encourageants pour le futur.

Voici la répartition par discipline. Sans grande surprise, le plus gros du contingent concerne le patinage artistique qui est le plus gros vivier de licences. Ensuite, nous avons la danse sur glace, puis, le patinage synchronisé, le short-track, qui forme les disciplines ISU. Les disciplines plus confidentielles sont quand même dotées de personnels arbitraux pour faire tourner les différents événements. Néanmoins, nous avons besoin de renforcer les rangs parce qu'il y a aujourd'hui une démultiplication des compétitions, il y aussi une érosion, une lassitude du corps arbitral existant. Aussi, il faut absolument rajeunir le contingent.

On est confortable, dirons-nous, sur les trois ou quatre disciplines ISU. On l'est un peu moins sur les autres disciplines. C'est sur celles-ci que nous avons concentré nos énergies ces deux dernières années particulièrement.

La composition du contingent est la suivante. Nous avons une base régionale très forte, près de la moitié du contingent est dans les ligues. C'est une population assez fragile, volatile, qui teste l'arbitrage et qui le quitte assez vite. Donc, ce n'est pas une population qui est constante et il faut la renouveler assez rapidement. En revanche, on constate que les chiffres des internationaux et des nationaux sont fidèles. Ce sont des chiffres qui n'ont pas beaucoup évolué depuis ces dernières mandatures. La moitié du contingent est solide, bien formée, fidèle dans les épreuves et l'autre, la nouvelle génération, est un peu plus complexe à traiter. En tout état de cause, elle est demandeuse. On a beaucoup de gens qui désirent s'inscrire dans la mission arbitrale.

Si on parle beaucoup de féminisation dans les autres sports, je peux vous dire que, pour ce qui concerne les sports de glace, ce n'est pas un sujet. Il faut presque l'on masculinise le contingent et les rangs puisque 65 % des arbitres sont des dames et 35 % des messieurs. Ces chiffres sont très suivis par le ministère, c'est pour cela, que je vous les communique également.

Enfin, à noter que, dans nos rangs, il y a 21 juges et arbitres sportifs de haut niveau qui figurent sur la liste ministérielle de haut niveau. Chaque année, la Fédération, avec la direction technique nationale, est appelée à nommer des juges et arbitres sportifs sur ces listes, en répondant à des critères très stricts. Par exemple, il faut avoir participé à des compétitions de sélection des championnats du Monde, des Jeux olympiques, championnats d'Europe. Il faut avoir concentré à peu près six jours de missions arbitrales et il faut figurer sur les listes fédérales.

Ce que confèrent ces listes, ce n'est pas grand-chose, mais cela permet d'ouvrir des droits au mécénat d'entreprise, puisque je dois vous le rappeler, les juges et arbitres sportifs ne sont pas rémunérés. Comme vous, présidents de clubs, ils sont des bénévoles. Ils travaillent très souvent le week-end – et plusieurs week-ends à la fois – et sont sollicités parfois sur le même week-end plusieurs fois. Les juges et arbitres sportifs de haut niveau qui sont hyper sollicités peuvent obtenir des aménagements du temps de travail avec les entreprises du privé ou avec l'Administration. Mais, pour pouvoir y prétendre, il faut figurer sur ces listes. Donc, il y a 21 officiels, pour les disciplines reconnues : le patinage artistique, la danse, le short-track, le bob, la luge, le skeleton, le curling. Aujourd'hui, ces 21 juges sont surtout issus des disciplines de patinage artistique, danse et short-track.

Un petit point sur les évolutions des événements parce que le contingent baisse mais les compétitions augmentent. En 2018, quand on a ouvert la mandature, beaucoup d'événements étaient organisés sur le territoire. On arrivait à peu près à fournir le personnel arbitral en bord de piste. Cela s'est un peu calmé, évidemment, pendant les

périodes que vous connaissez. Là, on reprend un peu de la couleur. Vous le voyez, en 2018, on était à 387 événements nationaux, internationaux et régionaux. 2020 a été un peu une période de jachère et en 2022, on reprend la couleur avec 328 événements. En revanche, il faut que l'on soit vigilant sur un bon équilibre entre le nombre de compétitions voulu et le personnel que l'on doit mettre en face pour faire tourner les outils.

Le contingent français a été présent sur les plus prestigieuses compétitions de la saison, même les précédentes saisons 2020, 2021. En 2022, une partie d'entre nous a eu l'honneur de représenter la France aux Jeux olympiques : Alain Jeanne pour le short-track, David Molina pour la danse sur glace et moi-même pour le patinage artistique. Cela a été une vraie aventure. Pour l'avoir vécu tous les trois à la base sur place, cela a été un événement inédit. Vous avez pu voir un peu à quoi ressemblait la vie sur place, mais c'était 2, voire 4, tests par jour oropharyngés et nasopharyngés. C'était dans certain cas un chauffeur privé pour vous emmener de l'hôtel à la structure, pour pouvoir officier. C'était des mesures très strictes, de même que les relations sociales sur place. Cela n'a pas été les Jeux les plus fous, mais nous avons été très honorés de pouvoir prendre part à cet événement, prestigieux. Il y avait quand même une bonne ambiance, et la population des bénévoles chinois a tout fait pour que la vie sur place soit à peu près acceptable, dans les conditions que nous devons respecter.

Au-delà des jeux, nous avons eu la chance de pouvoir prendre part à nouveau à des événements comme les championnats du Monde de patinage artistique, que nous avons accueillis chez nous, sur nos terres et à la finale du Grand prix, au championnat du Monde juniors et séniors de patinage artistique synchronisé, à des coupes du Monde pour le short-track. Pas de compétitions pour les autres disciplines, hélas, mais, par le passé nous fûmes présents. J'ai donc bon espoir que le contingent français puisse être représenté dans le futur sur des nouvelles épreuves post-Covid.

A noter également que, au-delà des compétitions de championnats, les juges français étaient sur les grands prix, IHU, juniors et séniors, sur les compétitions internationales, comme la Coupe internationale de Nice que l'on a pu réactiver. On était très heureux de retrouver la French Riviera cette année, aux côtés des équipes de Provence-Alpes-Côte-d'Azur et la French Cup en Normandie. Ils ont enfin participé à d'autres *challenger series* qui ont eu lieu en Europe ou sur les autres continents.

Parallèlement, puisqu'on ne fait pas que juger dans la commission, ni faire des convocations ou organiser les jurys, nous travaillons également en coulisses pour la cause arbitrale. Cela s'est traduit cette année par une représentation de la Fédération auprès de l'AFCAM et du Comité national olympique pour « terre de Jeux, Paris-2024 ». J'en suis l'ambassadeur pour la Fédération française des sports de glace auprès de l'AFCAM (Association française du corps arbitral multisports). Bien que, nous ne soyons pas concerné par les Jeux d'été de Paris, nous allons pouvoir profiter du rayonnement de ces Jeux sur nos disciplines, en promouvant la mission arbitrale, le rêve olympique de nos officiels français.

Dans ces locaux, nous avons reçu au mois de mars dernier quelques-uns de mes confrères arbitres, pour des pastilles vidéo qui seront diffusées à l'occasion des Jeux olympiques de Paris-2024. Nous avons également continué le mécénat d'entreprise, avec le Groupe Canal+, qui permet de mettre à disposition un salarié au profit de la Fédération française des sports de glace pendant 15 jours, ce qui est important. Nous essayons de le

développer avec d'autres entreprises privées, notamment pour le short-track, mais aussi, pour la danse sur glace.

Nous avons également participé à une commission mixte paritaire avec des députés, le 31 janvier dernier. Le projet portait sur la démocratisation du sport, plus particulièrement sur la représentation des arbitres au sein des bureaux exécutifs des fédérations. C'est nouveau, mais à partir de cette année, les arbitres pourront siéger au sein des bureaux exécutifs, ce qui n'était pas le cas par le passé, et également, sur une meilleure représentation, un meilleur octroi de droits sur la population des juges et arbitres sportifs de haut niveau.

Nous étions également présents, à l'assemblée générale de l'AFCAM, au cours de laquelle nous avons décoré et honoré la mémoire de certains d'entre nous, je vous en parlerai tout à l'heure, à la fin de la présentation.

Nous avons participé avec la DTN et la Fédération à la campagne d'inscription des juges et arbitres sportifs de haut niveau près du ministère. La semaine dernière encore, nous étions en plein travail sur les enjeux de l'arbitrage, les jeunes, l'UNSS et la féminisation.

Cette année, nous avons souhaité, pour redonner un peu de souffle, d'énergie et susciter des vocations, communiquer sur la mission arbitrale et l'engagement. Normalement, si tout s'est bien passé, les structures, les clubs dont vous êtes les présidents, ont dû recevoir une petite dotation d'affiches au format A3, de flyers et de guides. Si ce n'est pas le cas, vous pourrez prendre contact avec la Fédération et le secrétariat de la communication la semaine prochaine, mais ces dotations ont été envoyées dans vos structures. Nous comptons sur vous pour afficher la mission arbitrale, nous aider à recruter et renforcer le contingent.

Nous avons créé également des guides pour les formateurs qui accompagnent les apprenants, des livrets de formation pour les apprenants, pour les accompagner dans leur évolution et pour favoriser les échanges avec les différents officiels, nous avons doté les officiels internationaux de cartes de visite, qui reproduisent la charte graphique de la Fédération, qui la rendent reconnaissable et qui permettent de créer des passerelles.

Le projet qui est en cours, pour nous aujourd'hui, l'un des plus gros chantiers, c'est Agora. Agora, c'est l'application de gestion des officiels et des rapports d'arbitrage. C'est la plateforme qui permet de gérer les officiels d'arbitrage et les événements que vous organisez. Quand vous organisez un événement, on le crée dans la plateforme Agora. Puis, on envoie des invitations, des collectes de disponibilités auprès du contingent pour savoir qui peut-être là, en fonction de postes précis. Cette plateforme nous permet également de monitorer la carrière des officiels, de savoir combien il y a d'hommes et de femmes, par grade, de faire des extractions chiffrées et de suivre la carrière d'un officiel d'arbitrage, dans sa progression.

Cette plateforme avait été mise en place en 2014. Elle avait été faite manuellement, faite un peu maison. Aujourd'hui, nous l'avons confiée pour sécurisation auprès d'une société, d'un développeur, ByFlo qui a remporté le contrat. On avait un appel d'offres et parmi les trois sociétés qui ont répondu, l'entreprise ByFlo a remporté le projet. Le projet est en cours de finalisation. Des phases bêta tests vont avoir lieu dans le courant de l'été. Le lancement est prévu si tout se passe bien, pour le mois d'août.

Parallèlement à cela, le vœu de l'équipe du début de la mandature en 2018 était de créer une école du haut niveau, une école de formation pour les arbitres. En 2018, nous avons lancé le campus de la CFOA. Le campus de la CFOA, comme indiqué ici, est une équipe de 25 formateurs volontaires, qui sont sélectionnés parmi le contingent arbitral, par des officiels internationaux et aussi des professionnels du monde des sports des glaces. C'est une plateforme, que je vais vous présenter aussi tout à l'heure, d'enseignement à distance. Avant, on faisait des formations dans des salles, des amphithéâtres ou parfois en bord de piste. Maintenant, parce qu'il est nécessaire de réduire les coûts, nous avons décidé de prévoir une partie des enseignements à distance et de nous concentrer sur des aspects très stratégiques d'accompagnement pratique sur la population arbitrale, sur du terrain. En tout cas, on a dû se réinventer pendant la phase de Covid. C'est un catalogue de formations très fourni, très rempli, sur un tas de sujets (la musique, les mouvements chorégraphiques, le chronométrage, etc.).

C'est une filière accélérée pour les athlètes qui ont été listés sur les listes de haut niveau ou équivalent. On a ouvert ces équivalences aux sports qui ne sont pas haut niveau, qui ne sont pas olympiques, je pense notamment au patinage artistique synchronisé qui n'est pas encore olympique. On a ouvert les filières accélérées aussi pour cette population-là. Enfin, ce sont des sessions d'examen au cours desquelles on évalue le niveau acquis par les officiels.

En 2021-2022, on a reçu 76 candidatures. C'est du jamais vu. Depuis 2014, je n'avais pas vu un tel engouement pour la mission arbitrale. J'avoue que pendant les phases de 2019, 2020, 2021, c'était un peu la mort dans l'âme que l'on refusait les candidatures parce que nous n'avions pas les moyens de former. En revanche, nous avons gardé les contacts des personnes qui nous avaient sollicités et on leur a envoyé un mail de réassurance à partir de novembre 2021, en leur disant, que l'on était prêt, que l'on pouvait à nouveau les accueillir et on leur demandait si elles voulaient bien s'engager dans la mission. Les 76 candidatures concernent toutes les disciplines. On est très heureux d'accueillir ces personnes qui sont en cours de formation et de montée en compétences.

Pour le reste, nous sommes occupés, du tout-venant, c'est-à-dire les affaires courantes, les populations internationales. On a fait des recertifications pour les publics nationaux et régionaux, on a recertifié tout le monde sur les nouvelles règles techniques, internationales. Nous avons également créé des supports de formation sur des compétences supplémentaires, comme gérer un public, manager une équipe ou bien travailler sur des éléments chorégraphiques.

Nous avons également, comme je vous le disais tout à l'heure en préambule, investi sur les disciplines plus confidentielles, notamment pour le curling, qui était un peu en souffrance, la population étant très peu dotée. Nous avons deux personnes, voire trois. Nous avons recruté de nouveaux profils et les formations sont assurées actuellement par un formateur international suisse. Nous n'avons pas négligé les autres sports. Aujourd'hui, tout le monde est en cours de formation. Affaire à suivre pour la rentrée prochaine, avec les sessions d'examen.

Je vous présente très vite la plateforme Campus. C'est une plateforme d'enseignement à distance, par typologie de formations, par thématiques. Nous avons aujourd'hui un accès qui est donné à l'ensemble de la population. Tout le monde ne s'est pas encore connecté mais tout le monde a accès à des modules et à des cours spécifiques. Aujourd'hui, cela va être pour nous un des leviers de recertification et de formation en

continue, qui nous permettra aussi de faire des économies, en évitant de déplacer les populations sur site.

Par exemple, voilà un extrait de ce que va avoir un officiel qui va être certifié patinage artistique. Il va une série de questions, des réponses avec choix multiples, une vidéo. Une fois qu'il aura envoyé sa réponse, il aura immédiatement un retour, un feedback sur la réponse, si elle est correcte ou incorrecte. Si elle est incorrecte, on va lui dire pourquoi elle est incorrecte. En tout état de cause, le projet, c'est de former, d'éduquer, d'accompagner et pas de cingler. Il n'y a pas de bonnes notes ou de mauvaises notes, les personnes qui ont échoué à un module peuvent le repasser autant qu'ils le veulent, jusqu'à ce qu'ils apprennent bien la règle de gestion.

Pour finir, nous avons honoré cette année, la mémoire de l'une de nos consœurs qui nous a quittés, Madame Lysiane Lauret. Lysiane Lauret était une juge internationale ISU de danse sur glace, âgée de presque 100 ans. C'était une dame très reconnue dans l'univers du patinage international, français et aussi évidemment, vous vous en doutez, dans nos rangs. Elle nous a quittés au mois de mars et nous avons souhaité lui rendre hommage lors de l'Assemblée générale de l'AFCAM, où la ministre était présente, ici, dans ces locaux.

A cette même occasion, nous avons souhaité honorer et décorer l'investissement, l'engagement et les qualités de deux de nos confrères, Clément Perrigouard pour la danse sur glace, qui a reçu ici-même le trophée AFCAM-CNOSF ministère du Sport, le trophée espoir 2021 et Madame Véronique Fleury qui est spécialiste ISU en patinage individuel et couple, qui a reçu ici, le trophée Elite 2021.

Voilà ce que je pouvais vous dire pour la partie du corps arbitral français. Je souhaitais, au nom de mes camarades, remercier les présidents de clubs et de ligues et la Fédération française pour les organisations qui ont eu lieu sur le territoire cette année.

J'ai envoyé hier au Bureau exécutif, les rapports, les synthèses, d'arbitres et de contrôleurs qui étaient élogieux sur la qualité des accueils, sur la bonne ambiance qui régnait à l'occasion de ces événements. Je souhaitais vous retransmettre ce témoignage de vive voix et vous dire que le corps arbitral est à vos côtés pour continuer à écrire l'histoire. Merci pour votre attention. Bonne fin d'Assemblée générale.

Céline MOTHES

Merci, Anthony Leroy. Nous aurions dû avoir le rapport d'activité de la commission médicale. Malheureusement, Madame Pascale Licari a été retenue par ses obligations professionnelles et ne m'a pas envoyé son rapport. Donc, je ne peux pas vous lire de rapport, puisse qu'il n'existe pas. Nous allons donc enchaîner avec Carole Girard, qui est membre du Comité éthique, pour le rapport d'activité du Comité éthique.

XI. Rapport d'activité du Comité éthique

Carole GIRARD

Bonjour. Tout d'abord, je tenais à dire que je suis très fière de représenter mes collègues. Pour vous resituer le Comité éthique, nous sommes composés de cinq membres : Dominique Petit qui est président du comité éthique et que je représente aujourd'hui,

Dominique Doniaud, présente dans la salle, Isabelle Jobard, Doriane Cabaret, et moi-même, Carole Girard. Je vais vous présenter le compte rendu d'activités pour cette saison 2021-2022.

Tout d'abord, au niveau du fonctionnement, nous avons commencé l'année en participant, sous la présidence de Nathalie Péchalat, à une réunion avec la commission disciplinaire et les deux référentes intégrités de la FFSG. Cette réunion nous a permis d'affiner nos rôles et de définir les périmètres de chacune de nos instances. Fort de l'expérience de l'année précédente, car le Comité éthique n'a que deux ans d'expérience, nous avons pu revoir nos procédures et définir leur mise en œuvre.

Nous avons au cours de l'année organisé 8 réunions, tout en visio. Pendant ces réunions, nous avons pu travailler sur l'ensemble des dossiers qui nous étaient parvenus, qui arrivent au fur et à mesure de l'année à la Fédération, ou demander des éléments complémentaires. La référente intégrité est alors invitée pendant ces réunions au moment où son intervention nécessite des précisions dans l'étude des dossiers de signalement. Enfin, sur le fonctionnement, à la demande Nathalie Pechalat, nous avons été sollicités par le CNOSF pour donner notre avis, sur leur charte éthique.

Pour ce qui est du point de l'étude des dossiers, nous avons vu deux dossiers qui ont nécessité la saisine de la Commission disciplinaire. Pour l'un, cette commission a prononcé une sanction. Pour l'autre, il est encore en cours de traitement. A ce jour, pour cette saison, 5 dossiers sont clos. Le Comité éthique a adressé son avis par écrit aux protagonistes. Le Comité éthique met un point d'honneur à adresser un courrier expliquant la décision qui est prononcée. Pour 6 dossiers, nous sommes encore en cours de traitement. Ils nécessitent des informations complémentaires qui sont demandées aux référentes intégrités.

Pour les constats, au niveau de la saisine du Comité éthique, notre instance demande systématiquement un écrit sur la fiche de signalement qui figure sur le site de la FFSG. Il nous a semblé important de demander cette fiche de signalement car les victimes potentielles ou les rapporteurs de faits n'ont pas pour premier réflexe de remplir la fiche de signalement et se limiter à adresser un simple courrier. Ceci engendre une certaine perte de temps mais il nous a vraiment paru important, fort de l'expérience de l'année précédente, de demander un engagement de la part des protagonistes par le biais de cette fiche de signalement. Nous constatons, que les situations signalées sont souvent sclérosées et parfois inscrites dans un historique de club souvent assez long.

Le Comité d'éthique se doit alors de dresser un état des lieux, le plus objectif possible, pour émettre un avis. C'est pourquoi, pour certaines situations, pour l'étude de certains dossiers, il nous faut un temps. Ce temps est nécessaire pour une vision rigoureuse et pour émettre un avis le plus objectif possible.

Enfin, pour les propositions, comme je le disais, le Comité éthique s'est efforcé de proposer le plus souvent possible des axes d'amélioration. Nous prenons un temps pour poser l'ensemble des difficultés évoquées, souvent antagonistes, vous vous en doutez, et pour proposer des solutions ou proposer la poursuite d'une démarche.

Pour finir, nous avons souhaité vous présenter les limites de cette procédure. De nombreux dossiers ne relèvent pas du Comité éthique car ils concernent, soit des problèmes relationnels entre les parents, soit des problèmes entre parents-entraîneurs. Il y a des difficultés de gouvernance, de gestion des associations, relations dirigeants-dirigeants,

parents-dirigeants, relations dirigeants-salariés qui ne relèvent pas du Comité éthique. Il est clair que les gouvernances des clubs sont précisées dans les statuts et les règlements de chacune des associations et portées à la connaissance des adhérents. Nous n'avons pas à nous y immiscé dans certains de ces dossiers. En fin, le Comité éthique n'a pas pour vocation de se positionner en tiers dans les difficultés internes aux clubs.

Nous avons comme outil de travail la charte éthique, qui a été votée à l'AG 2021, qui reste notre fil rouge, que l'on retrouve sur le site de la Fédération et qui nous permet de nous prononcer dans l'ensemble des situations. Je vous remercie pour l'attention que vous m'avez accordée et pour l'ensemble de mon équipe.

Céline MOTHERS

Merci beaucoup, Carole. C'est au tour de Monsieur le président de la Commission des athlètes de haut niveau, Monsieur Noël-Antoine Pierre.

XII. Rapport d'activités de la Commission des athlètes de haut niveau

Noël-Antoine PIERRE

Bonjour à tous. Je vais vous présenter assez rapidement cette nouvelle commission qui vient d'être créée et dont les membres ont été élus au début du mois de juin. La CAHN est composée de 5 titulaires et de 5 suppléants qui sont élus par l'ensemble des SHN sur les trois dernières olympiades. Il y a un représentant par discipline olympique. A l'intérieur de ces représentants, ils vont élire un président qui sera aussi au Conseil fédéral.

Les missions principales de la CAHN vont être de créer un dialogue entre la Fédération et les athlètes, être un relais pour faire remonter des problématiques, mais aussi un outil pour promouvoir les sportifs, le haut niveau et faire monter des différentes problématiques ou idées que les sportifs peuvent avoir pour améliorer notre statut et les conditions dans lesquelles on évolue.

Je vais vous présenter assez rapidement les membres de cette commission :

en danse sur glace, le titulaire est Théo Le Mercier, qui est en équipe de France depuis quelques années. Il a mis un petit mot pour dire ce qui compte beaucoup. Il pense qu'il faut un accompagnement clair. Les SHN ont en besoin. En suppléante, on aura Evgeniia Lopareva qui est aussi membre actuelle de l'équipe de France.

en bobsleigh, luge et skeleton, on a une représentante qui est Agathe Bessard. C'est la seule de sa discipline, il n'y aura pas de suppléant.

en patinage de vitesse, c'est Gwendoline Daudet qui est la seule représentante, sachant que l'on pourra compléter la CAHN par des cooptations sur chaque poste.

en patinage artistique, le titulaire, c'est moi-même et la suppléante c'est Candice Didier qui, elle, ne fait plus partie de l'équipe de France aujourd'hui et qui est entraîneur.

Actuellement, il n'y a pas de postes qui ont été pourvus pour le curling. Donc, là aussi, il sera intéressant que parmi les gens du curling, on nomme un sportif qui puisse prendre part à cette commission.

La commission s'est déjà réunie une première fois pour faire la présentation mais il y avait déjà eu un travail fait en amont par un collectif dont nombreux sont devenus membres de la CAHN et dont elle va reprendre les grandes idées, que l'on vous a listées, qui s'axent autour de deux grandes problématiques : co-construire une bonne relation avec la FFSG, avoir une relation de confiance. On a fait effectivement une grosse étude auprès des SHN et on voit que c'est contrasté sur cette relation directe avec la Fédération, en gros avoir une partie plus sportive et une partie plus autour de l'athlète et de sa vie, comment améliorer les conditions sociales, le double projet, médicaux, sur différentes idées que l'on a eues sur des choses où ils aimeraient avoir des aides et des accompagnements.

On a aussi écrit un petit mot pour expliquer notre idée. Notre volonté avec la commission des athlètes de haut niveau est d'installer une relation de confiance entre les athlètes et la Fédération, qui semble évident aujourd'hui que ces relations posent questions. En effet, jusqu'à présent les athlètes ne savaient pas forcément vers qui se tourner pour faire remonter leurs problématiques. C'est pourquoi, nous nous félicitons de la création de la CAHN qui donne une voix et une force pour chaque athlète, avec des représentants pleinement légitimes puisque c'est la première fois où les sportifs de haut niveau vont élire directement leurs représentants. Il s'agira pour les prochaines années de trouver un fonctionnement pour permettre un espace de dialogue serein entre l'ensemble des acteurs, tout en prenant en compte la difficulté pour les athlètes d'exprimer des sentiments face aux personnes décisionnaires. Pour cause, leur carrière et leur bien-être sont souvent en jeu et c'est un gros travail pour qu'un sportif puisse se sentir pleinement serein pour parler, ne pas avoir peur et arriver à créer ce lien.

La recherche de performance et la passion pour cette discipline sont ce qui nous lient. Nous voulons que tout le monde marche dans la même direction, et surtout, main dans la main. En effet, la passion reste notre moteur et nous pousse à nous investir pleinement dans nos disciplines respectives. Seulement, notre statut reste précaire et incertain. Nous voulons trouver des solutions pour réussir à créer une pérennité dans le futur de chaque athlète qui a la chance de représenter la Fédération et la France. Les athlètes et les membres de la CAHN ont à cœur de prendre une place importante au sein de la Fédération pour l'aider à se développer et à la faire rayonner. Merci.

Céline MOTHES

Merci beaucoup. Merci pour tous ces rapports. Comme nous sommes très en avance, nous allons passer aux questions des groupements affiliés. Pour information, nous n'avons reçu aucune question écrite, mais si vous avez des questions, on vous laisse les poser avec grand plaisir.

Angélique OZANNE

Bonjour, je suis la présidente de la ligue Bourgogne Franche-Comté des sports de glace. J'ai une question par rapport aux officiels d'arbitrage. En janvier 2020, la Fédération nous a demandé de ne plus prendre en charge les déplacements des officiels d'arbitrage en formation, leur hébergement, etc., durant leur temps de formation, en nous disant que certaines ligues payaient tous les frais, d'autres non et qu'elle voulait prendre en charge au niveau de la CNOA.

Or, j'ai aujourd'hui des retours de juges qui sont en formation et qui me demandent si je peux prendre en charge leurs déplacements, etc., alors, que ce n'est plus à la charge des ligues depuis janvier 2020. Du coup, on nous dit qu'on a du mal à recruter des juges,

des bénévoles, mais je trouve que ce n'est pas à eux de payer pour se déplacer, pour l'hébergement, pour les temps de formation. Ce sont des bénévoles, ils ont des coûts.

Dominique RABBÉ

Anthony n'est pas là, mais je peux éventuellement répondre sur une partie. Tout d'abord, cela dépend du type de formation, si c'est de la formation probatoire ou si c'est de la formation autrement. Loïc peut répondre.

Loïc COSNUAU

C'est moi qui suis responsable de la formation des OA. Les frais des OA sont pris en charge intégralement, sauf pour la formation pratique. La formation pratique, c'est 8 heures à faire sur des compétitions. C'est pour ça que l'on a dit aux officiels d'arbitrage qui étaient en formation de voir peut-être avec leur ligue ou leur club parce que s'ils sont sur place et réussissent à avoir l'examen, après, ils ont un retour direct dans les ligues. Maintenant, ce ne sont pas de grosses sommes. On leur a dit de s'arranger directement avec les parents qui allaient sur une compétition et cela peut se réaliser très facilement.

Angélique OZANNE

Les demandes que j'ai eues sont des demandes pour les formations probatoires.

Loïc COSNUAU

C'est ce que je vous ai dit. La formation probatoire comporte une formation théorique et une formation pratique. La formation pratique, c'est 8 heures en compétition maximum pour se former. Sur une ou deux compétitions, il peut le faire. La formation théorique ne nécessite pas de déplacements pour l'instant. De toute façon, on a fait aucun déplacement. La plateforme Campus a été justement mise en place pour éviter tous ces frais.

Angélique OZANNE

D'accord, mais j'ai encore eu cette année deux demandes dans d'autres disciplines.

Céline MOTHEs

Est-ce que vous avez d'autres questions ? Si vous avez des questions sur les assurances, je vous rappelle que Benjamin Grazina, notre courtier en assurances, est toujours dans la salle.

Mathilde CHARAVEL

Bonjour, je suis présidente du club de patinage nîmois. J'ai juste une question sur la commission médicale. Comme on n'a pas eu de présentation, est-ce qu'il serait possible d'avoir un rapport écrit ?

Céline MOTHEs

J'espère que je pourrai vous le faire parvenir rapidement.

Willy DESCHAMPS

Bonjour, je suis de la ligue de Bretagne. Pour les patineurs grandes pistes, il est arrivé que nous ayons eu des accidents. Pour se prévaloir de cela, sur la dernière compétition qu'il y a eu à Calgary, j'ai pris les devants au cas où il y aurait eu justement une chute ou un

accident grave. On m'a donné un numéro de dossier qui était spécifique à la compétition. Je voudrais savoir, s'il fallait le prendre systématiquement avant chaque compétition lorsqu'il y a un déplacement à l'étranger ou pas ?

Benjamin GRAZINA

Bonjour. Non, c'est le même. Je me souviens de cette question, on vous a répondu directement. Par rapport à cette compétition, on avait fait une attestation pour le Canada mais on le fait pour n'importe quel pays, n'importe quelle destination.

Willy DESCHAMPS

Est-ce qu'il faut le faire systématiquement ou est-ce juste un numéro ?

Benjamin GRAZINA

On l'avait fait, parce que vous aviez fait la demande, mais cela n'est pas systématiquement demandé par les autorités locales. Quand c'est demandé, on le fait, quand ça ne l'est pas, on ne le fait pas, mais vous êtes quand même garanti.

Céline MOTHES

Y a-t-il une autre question ? Je vous donne une information sur le point suivant qui a été donné ce matin, les prix sont inchangés sur les licences et les affiliations. Je vous invite à tranquillement quitter la salle, on va redémarrer un émargement pour les assemblées générales de discipline. Avant de clôturer cette Assemblée, Madame Gwenaëlle Gigarel-Noury, votre nouvelle présidente, souhaite prendre la parole.

Gwenaëlle GIGAREL-NOURY

Pour conclure cette Assemblée générale électorale, je vous remercie tous de m'avoir élue pour cette olympiade. La prochaine étape imminente c'est l'assemblée générale de vos CSN, dans lesquels vous allez élire vos représentants. Je vous souhaite à tous et à toutes de bonnes AG par discipline et élisez de bonnes équipes, tout simplement.

Je tenais également à remercier l'équipe actuelle, particulièrement Madame Mothes, Madame Rabbé et Madame Nathalie Péchalat, ainsi que la CSOE avec Monsieur Francis Fontanié. Évidemment, je remercie également tous les bénévoles et les employés administratifs de la Fédération qui ont œuvré pour que cette journée se passe le mieux possible.

Une petite chose : je souhaitais également réunir le Conseil fédéral à fin d'élire le Secrétaire général, Monsieur Patrice Martin, et le Trésorier général, Monsieur Loris Bertrand. Je vous remercie.

Céline MOTHES

Merci beaucoup. L'Assemblée générale ordinaire est terminée.

La séance est levée.

Nathalie Péchalat, Présidente



Le 25 juin 2022

Céline Mothes, Secrétaire générale



